

QUÉBEC.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LE CANADIEN se publie trois fois par semaine, le LUNDI, le MERCREDI et le VENDREDI dans l'après-midi. Le prix de l'abonnement est de quatre piastres par année, outre les frais de poste. Ceux qui veulent discontinuer, sont obligés d'en donner avis un mois avant l'expiration du terme de l'abonnement, qui est de six mois, et payer leurs arriérés, autrement ils seront censés continuer un autre semestre. Les lettres, paquets, argent, correspondances, &c., doivent être adressés francs de port, à l'Imprimerie au Bureau du Journal, N. 13, rue La Montagne, Basse-Ville.

PARTIE RELIGIEUSE

ANGLETERRE. — ARCHITECTURE RELIGIEUSE. — M. PUGIN. — MOUVEMENT EN FAVEUR DU CATHOLICISME.

Discours prononcé par Mgr Wiseman lors de la consécration de l'église de Saint-Barnabé à Nottingham.

Le jour même que se fit à Nottingham, avec tant de pompe et de solennité, la consécration de la nouvelle église catholique, une réunion se tint après les cérémonies religieuses du matin, dans l'une des plus vastes salles de la ville. Les quatorze évêques qui avaient assisté à la consécration de Saint-Barnabé, plusieurs lords et un grand nombre de membres de l'aristocratie d'Angleterre étaient présents, et cette brillante société, composée de quatre cents personnes, avait pour président l'illustre comte de Shrewsbury, dont la piété généreuse avait ouvert, par une offrande de 10,000 liv. sterl. (250,000 fr.), la souscription qui avait permis de consacrer à Dieu un nouveau temple, avec une magnificence digne des plus beaux jours du christianisme.

Une collation splendide avait été préparée. Au moment du dessert, le noble lord qui présidait se leva pour prendre la parole, au milieu des applaudissements les plus vifs et des plus honorables témoignages de sympathie et d'enthousiasme universel. Le comte de Shrewsbury, après avoir exprimé combien il était touché profondément des sentiments qu'on voulait bien lui exprimer d'une manière si flatteuse et si consolante pour lui, fit ressortir en quelques paroles qui furent plus d'une fois interrompues par les applaudissements de cette illustre assemblée, l'heureux contraste qu'offrait l'état actuel du catholicisme en Angleterre, comparé à la situation où il se trouvait il y a seulement peu d'années. Puis, inspiré par sa foi généreuse et par son zèle, il ajouta :

« Si dans des temps ordinaires chacun de nous doit contribuer de tous ses efforts à soutenir et à défendre les intérêts sacrés de la religion, combien plus tout cœur catholique ne doit-il pas se sentir plus actif et plus ardent aujourd'hui, que de toutes parts nous rencontrons des frères qui se pressent de rentrer dans le sein de la véritable Église ! »

L'illustre président terminait en invitant Mgr Wiseman, dont la voix éloquente s'était déjà fait entendre dans la cérémonie du matin, à vouloir bien donner quelques nouveaux détails sur les progrès actuels du catholicisme. Cette invitation fut accueillie par d'unanimes marques d'approbation. Dès que le silence se fut rétabli, Mgr Wiseman prit la parole :

« Je regrette que l'invitation que vient de m'adresser le noble lord qui nous préside, dit ce savant prélat, n'ait pas été faite à un homme plus capable que moi de vous parler convenablement d'un si important sujet. Sans le douloureux événement qui nous prive de la présence de celui dont les soins infatigables ont dirigé la construction du magnifique édifice qui a été solennellement ouvert en ce jour, nous eussions été heureux de l'entendre lui-même répondre à l'invitation du noble lord. Personne n'eût été plus capable que lui d'exciter dans vos cœurs les sentiments que notre illustre président désire vous inspirer. Le noble lord a parlé du mouvement religieux de notre temps. Ce mouvement est un fait dont personne ne peut plus douter aujourd'hui, tandis qu'il y a seulement peu d'années il n'y avait presque personne qui ne le révoquât en doute.

On supposait alors que ce qui s'était élevé au sein de l'Église d'Angleterre, n'était qu'un sentiment passager, une apparence tendance vers le catholicisme, qui pourrait peut-être se soutenir et faire quelques progrès pour un temps ; mais on croyait que ces impressions momentanées seraient dominées, et pour ainsi dire absorbées par les doctrines du protestantisme ; en sorte que la sainte cause du catholicisme n'en recueillerait aucun fruit pratique. Ce n'est que depuis cinq ou six ans, et lorsque déjà il n'a plus été possible de méconnaître le changement qui s'était opéré, que l'on a cessé de mettre en doute l'immense progrès de l'esprit public ; et, tandis que nous observons et étudions avec soin les pensées et les dispositions de nos adversaires dans la défense de leurs croyances, nous ne remarquons pas le mouvement pacifique mais progressif qui s'opère au milieu de nous ; mouvement double et parallèle qui démontre avec la plus haute évidence l'action puissante et divine de la Providence, dont je vous ai parlé ce matin.

« Arrêtons-nous plus spécialement à ce qui s'est fait parmi les catholiques. Je me bornerai à indiquer quelques faits relatifs au progrès qui nous est personnel. Il y a à peine cinq ou six ans que l'on a commencé à donner un nouvel essor à l'architecture religieuse, et par ce mot, je ne veux pas seulement parler de la construction de quelques églises gothiques, mais aussi de l'attention et du zèle à rétablir tout ce qui, dans le culte divin, se rattache à ce style d'architecture. Personne ne s'offensera, je pense, de m'entendre attribuer l'honneur de la première inspiration de cette restauration religieuse à l'illustre architecte, dont l'absence laisse dans cette assemblée de



IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR JEAN-BAPTISTE FRÉCHETTE, PÈRE, IMPRIMEUR ET PROPRIÉTAIRE, N. 13, RUE LA MONTAGNE.

NOS INSTITUTIONS, NOTRE LANGUE ET NOS LOIS !

si douloureux regrets (1). Il y a six ans qu'il fut chargé d'élever à la gloire du catholicisme le premier édifice important qui lui ait été consacré en Angleterre. D'autres se sont élevés depuis, et le goût savant de M. Pugin a fait jaillir pour ainsi dire une lumière nouvelle, dont l'éclat jettera sur notre époque une gloire qui se propagera pure et brillante jusque dans les âges les plus reculés.

« M. Pugin a fait plus que d'exécuter de grands ouvrages, il a fondé une école, il a formé le goût public, il a ramené à ses principes artistiques ceux même qui étaient d'abord le plus fortement opposés à ses vues. M. Pugin a déjà élevé 34 églises nouvelles, autant d'églises, si je ne me trompe, qu'il a vécu d'années ; et si le ciel lui accorde une longue vie, j'espère voir l'Angleterre couverte d'édifices dont l'architecture rappellera les nobles modèles des siècles passés. Vingt églises ont été bâties par d'autres architectes ; ainsi depuis six ans nous possédons cinquante-quatre nouvelles églises catholiques. De ce nombre, beaucoup se sont élevés sur des lieux qui n'en avaient aucune, d'autres ont été construites là où de modestes chapelles ne suffisaient plus ; enfin dans plusieurs villes, des chapelles petites et misérables ont été remplacées par de nobles édifices, dignes de la majesté du culte catholique. Un tel progrès surpasse beaucoup tout ce que nous avions vu les années précédentes, et de plus nous avons l'avantage de posséder cinquante-quatre églises bâties dans un style convenable, qui ne le cèdent en rien aux plus beaux édifices de nos différentes provinces, et qui se trouvent maintenant dans les villes les plus importantes et les plus peuplées de l'Angleterre, puisque nous en avons à Londres, à Liverpool, à Birmingham, à Manchester, à Derby, à Nottingham, à Newcastle, à Coventry, et dans d'autres grandes villes. L'église qui a été ouverte en ce jour est la plus grande qui ait été construite en Angleterre depuis la réforme, et quand celle de Saint-George sera achevée, ce sera la plus vaste église de Londres, après Saint-Paul.

« Que tant de travaux aient été achevés en si peu de temps, n'est-ce pas une chose admirable, et ne devons-nous pas en remercier la Providence qui a pu seule disposer tous les cœurs à offrir si généreusement les ressources sans lesquelles le génie si actif de M. Pugin, malgré son habileté à concevoir et à exécuter les plus nobles projets, eût été condamné à l'inaction ?

« M. Pugin a élevé aussi quatre nouvelles maisons religieuses, et quelques autres ont été également construites, en sorte que depuis trois ou quatre ans, nous en possédons sept. Nous ne parlons pas de toutes celles qui ont été rebâties, ni de celles qu'on élève des communautés passant d'un pays dans un autre ; nous ne comptons ici que les communautés entièrement nouvelles en Angleterre, pour lesquelles ont été construits de véritables monastères dans un style parfaitement en harmonie avec celui des temps anciens.

« Peu de personnes ont tenu compte des communautés religieuses qui se sont élevées en Angleterre depuis six ans. Dix-neuf nouvelles communautés de femmes se sont établies dans notre patrie, et excepté une seule, elles appartiennent toutes à des ordres différents de ceux que nous avions déjà. Neuf maisons de religieux se sont élevées en même temps ; et ainsi en moins de six ans, près de trente nouvelles communautés sont venues ici consoler l'Église catholique.

« Dans l'espace de quelques années, on a imprimé à Derby près de deux millions de volumes catholiques, nombre qui est au moins égal, je n'en doute pas, à tout ce qu'ont produit les autres presses du royaume. Il n'en a pas été de ces publications comme de celles de la Société Biblique, distribuées pour la plupart et dissimulées par des agents et des directeurs opulents : la presse de Derby est entre les mains d'un homme qui ne voit dans la publication de ces nombreux ouvrages qu'une spéculation toute commerciale. Aussi les livres catholiques s'achètent et se lisent-ils maintenant avec empressement et avidité dans toutes les classes religieuses.

« De tels faits ne doivent pas être considérés isolément, il faut les rapprocher de ce mouvement extraordinaire et progressif qui pénètre jus-

qu'au cœur de l'Église anglaise. Pendant ces dernières années, neuf membres du clergé sont revenus à l'unité, et beaucoup de jeunes étudiants qui se destinaient au ministère de l'Église nationale, sont venus se consacrer à la nôtre, et se préparent maintenant à un sacerdoce plus parfait.

« Ce merveilleux changement dans notre situation est dû sans doute à plusieurs causes ; nous pouvons dire que notre influence n'y a été pour rien. Ce n'est pas nous, en effet, qui avons engagé quelques ecclésiastiques, membres d'une même université de ce royaume, à composer des traités en notre faveur ; ces hommes, bien loin de songer à embrasser notre foi, protestaient que leur but était d'empêcher leurs coreligionnaires d'être entraînés dans l'erreur par nos doctrines religieuses, ce sont leurs propres expressions. Ce n'est pas nous qui avons inspiré à l'homme habile sa plume à déployer, ce n'est pas nous qui avons disposé les cœurs des pauvres aussi bien que des riches à contribuer si généreusement à la construction de magnifiques édifices. Ce n'est pas nous qui avons travaillé l'esprit et les dispositions du peuple qui, au lieu du mépris et de l'insulte qu'il nous prodiguait autrefois, ne nous environne plus que de bienveillance et de respect. Il y a à quelques années, eussions-nous osé nous réunir comme nous le faisons en ce jour ! Eussions-nous pu traverser la ville revêtus de nos vêtements sacrés ? Eussions-nous pu seulement marcher autour des murs de notre église, au milieu d'une population immense, sans avoir à subir le sarcasme, l'injure et peut-être l'outrage ?

« En terminant ce discours, qui fut souvent interrompu par les applaudissements de tous ceux qui étaient présents, l'éloquent prélat exprima sa profonde reconnaissance envers celui dont la puissance seule a opéré un tel changement dans l'esprit public à l'égard du catholicisme ; puis il adressa aussi de vives actions de grâce aux bienfaiteurs généreux dont les largesses avaient permis de consacrer à Dieu un si auguste et si noble temple.

Partie littéraire, politique, etc.

LA TOUR VITRÉE.

[SUITE ET FIN]

Au même instant je fus tiré de mes réflexions par un bruit de portes et de pas. Quelqu'un venait d'entrer dans le cabinet du Baron.

Après un moment de silence, produit sans doute par l'étonnement, je l'entendis se lever et accueillir l'étranger avec l'empressement et l'exquise politesse dont il ne se serait point départi, je crois, en égarant un homme.

Je me dressai, l'oreille tendue vers la porte et voici l'inconcevable dialogue que je saisis mot à mot.

— Monsieur, dit l'étranger en français, mais avec je ne sais quel accent du Nord, vous cherchiez à me reconnaître ; vous n'y réussirez guère. Nous ne nous sommes vus qu'une fois, et dans l'obscurité ; et c'est tout à l'heure, tandis que vous massaciez l'équipage du navire qui vient de se perdre sur l'île. Quant à moi, je vous connais mieux ; je suis le capitaine de ce bâtiment, et j'ai à mon bord deux hommes qui se sont une fois échappés de vos mains.

Le Baron se leva sans répondre, et son pas se dirigea vers ma chambre ; je me replongeai sous mes couvertures ; il ferma sans bruit la porte entrouverte qui nous séparait et la verrouilla.

Rassuré par cette précaution, autant qu'agité par l'effroyable intérêt de ses premières phrases, je me jette hardiment à bas de mon lit et vais me coller à la porte pour ne point perdre un mot de ce qui allait suivre.

J'étais à peine à mon poste que je vis briller la lumière par une ouverture ménagée sous un des verrous, et dont le Baron se servait apparemment contre moi sans se douter qu'elle pourrait me servir un jour contre lui.

Je ne voyais par ce trou qu'un côté du cabinet, et notamment l'étranger dont je ne pus distinguer le visage, mais qui parlait ferme, et qui me parut un homme de résolution. Il avait déjà repris la parole.

— Monsieur, je sais quel genre de piraterie vous exercez sur cette côte. Votre Tour commence à nous être connue, Dieu merci ! à nous autres

pauvres marins du commerce. Franchement, le méfier doit être bon, si vous tombez toujours sur des cargaisons comme la nôtre. Mais je suis bien aise de vous dire pour cette nuit que votre coup a manqué ; nous n'avons pas tous péri. J'en suis, ce me semble, une assez belle preuve ; mais ce n'est pas tout : douze de mes matelots sont cachés près d'ici ; ils sont avertis de ma visite, il nous reste un bon canot ; vous savez qu'il n'y a pas loin d'ici au continent, et moins encore peut-être de la côte au palais de l'Empereur. Je veux seulement vous faire entendre que vous me devez des ménagements, et que vous auriez grand tort de ne point vous prêter à mes propositions. Voilà donc ce que j'ai l'honneur de vous soumettre. Mon bâtiment portait à peu près tout ce que je possédais. Tout avarié qu'il est, nous le réparons ; vous nous donnerez même, j'espère, un coup de main. Qu'on me rende mon chargement, qu'on me rende les valeurs pillées dans ma cabine, et je me charge de gagner Saint-Petersbourg. A ce prix, je m'engage à ne pas révéler un mot de ce qui nous est arrivé à Dago. Entre nous seulement, je prends sur moi de vous dire que vous faites là un vilain métier ; du reste, je ne m'en mêlerai pas davantage, si vous voulez. C'est mon dernier voyage ; quand il sera terminé, je retournerai en Hollande, mon pays, pour y finir mes jours paisiblement. Vous voyez donc que je vous laisserai bien tranquille. Décidez-vous.

Le Baron garda quelque temps le silence, puis il répliqua de sa voix ordinaire et sur un ton qui me parut gai ; je croyais rêver.

— Monsieur, je conçois à merveille vos raisons, et pour ma part je m'y rendrais bien volontiers, mais, pour diverses considérations qu'on ne peut vous dire, je ne suis pas ici le seul à qui l'on doive les soumettre.

— Eh bien ! dit le Hollandais.

— Eh bien ! si vous le permettez, je vais transmettre vos propositions en les appuyant.

— Faites, faites, dit le Hollandais, à votre aise, comme chez vous.

Le Baron, qui s'était levé, s'arrêta.

— Vous concevez aussi que ces propositions sont de nature à mériter réflexion.

— Et quel temps à peu près vous faut-il ?

— Cinq minutes, dit le Baron.

— Soit, répliqua l'étranger.

Le Baron se mit à réfléchir.

Je demeurai l'œil appliqué au guichet, ne voulant rien perdre des mouvements du singulier Hollandais, ni de la scène qui allait reprendre.

Le Hollandais, étant seul, prit je ne sais quel lingot et en essaya gravement ses habits, qui devaient être en piteux désordre. Il fit un pas vers le feu et regarda la pendule.

Une porte que je ne voyais point s'ouvrit sans doute alors : un homme se précipita sur le Hollandais et le poignarda à coups redoublés. Cet homme était le Baron lui-même.

Le Hollandais ne tomba point aussitôt ; il s'accrocha au Baron et entreprit de lutter ; le tout, sans dire ni l'un ni l'autre une parole, sans pousser un cri.

Je ne sais comment je ne tombai point moi-même à la vue de cet horrible débat.

Le Baron, d'une force supérieure, dégageait son bras et portait des coups furieux ; le Hollandais chancela ; un dernier coup dans la gorge lui fit pousser un gémiement, et il tomba raide mort.

Aussitôt le Baron, sans regarder le cadavre, son poignard d'une main, prit la lampe de l'autre, et se dirigea vers ma porte.

Je le devinai à peu près, et la terreur me donna des forces ; je me traînai jusqu'à mon lit, dont je rabattis les couvertures en fermant les yeux.

Les verrous glissent doucement, la porte s'ouvre, le Baron paraît en cachant sa lampe et s'arrête un moment.

Je me préparais à mourir.

Il fait trois pas, lève sa lampe ; je sentis peser sur mon visage le regard de cet assassin ; une sueur froide baignait mes tempes, et j'attendais à chaque instant cette pointe de stylet perçant mes draps ; ce fut un terrible moment, je vous le certifie.

Il me regarda durant quelques secondes que j'eus tout le loisir de savourer. Puis il se tourna vers son fils, qui sommeillait paisiblement. Ce mouvement, quand j'y songe, me fait plus horreur que tout le reste. Peut-être était-il bien capable de tuer aussi son enfant.

Enfin il se tourna de nouveau vers moi, comme s'il n'était point la dupe de mon sommeil. Cependant je vous jure que si l'effet ne trompait point mes efforts, je devais paraître beaucoup mieux endormi que quand je dors réellement.

Il faut croire que mon succès fut complet, du moins auprès du Baron, car il se décida à me laisser vivre. Il s'en alla, ferma la porte avec les mêmes précautions, et me laissa aussi éveillé qu'il vous pensez.

J'admire à présent comment il ne prit pas garde à ce volet que j'avais ouvert. Il est vrai que le rideau était retombé, mais il pouvait le relever ; il pouvait en remarquer les plis. On ne s'avise jamais de tout, même quand on assassine les gens ; et je devrais dire avec plus de profondeur philosophique, surtout quand on assassine les gens.

Je ne sais ce qu'il fit de son cadavre, non plus que des Hollandais cachés qui furent découverts et massacrés avant le jour, à ce qu'on m'a dit.

Quand ce précieux jour parut, je me lève, je m'habille, je charge mes poches de tout ce que j'y puis cacher sans donner l'éveil, et notamment de quelque argent que je devais envoyer le lendemain à mon banquier pour l'ajouter à mes économies.

Je sors avec précaution, car je ne me sentais plus la force de me trouver face à face avec un tel scélérat. Je croyais sentir partout dans cette maison l'odeur du sang et trébucher à des cadavres. Les domestiques même, que je vis occupés çà et là des soins du service, me firent horreur.

Je sortis donc en sifflant, comme les poltrons quand ils sont seuls. Je gagnai sans affectation, comme pour ma promenade du matin, une plantation de bouleaux où je savais bien ne rencontrer personne à cette heure ; et de là je m'avance sur la grève.

Il y avait là un homme du domaine qui amoncelait des pierres pour y amarrer la chaîne de son canot. On connaît l'empressement des serviteurs ou plutôt des esclaves russes.

— As-tu des lignes ? dis-je à cet homme.

Ces deux mots suffirent. Il rejeta la chaîne dans sa barque et me fit signe d'y monter.

— La mer est bien mauvaise, repris-je avec une pudeur hypocrite.

— Ça ne fait rien.

— Je monte nonchalamment.

— Allons de ce côté.

Tandis que l'homme gouverne et s'agit, je jette mes lignes par contenance.

Je n'ai pas besoin de vous dire que nous tirions sur la terre ferme. Quand nous sommes assez avant en mer, je me frappe le front :

— Tiens voilà pour toi, dis-je à l'homme en lui jetant une pièce d'or ; même-moi jusqu'à terre ! il faut que j'y sois pour une commission que j'oublierais. Hurrah ! et allons vite.

Le canot vola comme une flèche.

Bientôt je mis le pied sur ce bienheureux continent où tenait la France. Je plantai là l'homme en lui disant qu'il pouvait, quand il le voudrait bien, retourner à Dago, mais que pour moi j'avais certaine affaire.

Qui ne permettait pas d'arrêter en chemin.

Je cours à la ville la plus proche, où les magistrats reçoivent ma déposition circonstanciée.

L'empereur fut bientôt instruit et envoya ses ordres ; croiriez-vous que pendant mon absence ce scélérat, qui avait tant étudié, eut la sottise de les attendre ?

Il fallut une véritable expédition pour l'arrêter ; on le savait très capable de se défendre, et il se défendit en effet.

On fit absolument le siège de Dago. Mais les coupe-jarrets qui servaient le Baron le trahirent, il fut pris ; et le pire pour lui fut que ces mêmes coupe-jarrets le chargèrent d'accusations à l'envi. On en apprît de belles.

Si vous n'avez point assez pénétré ce tissu d'horreurs, vous saurez donc que la Tour vitrée, ce prétendu observatoire, n'avait été élevée qu'en haine de l'empereur, laquelle haine avait eu peu à faire, dans un pareil esprit, pour s'étendre à toute l'humanité.

Les malheureux navires, trompés par le phare menteur dans ce passage dangereux que peu de marins connaissent, venaient se briser sur les récifs de l'île ; le Baron répondait aux signaux de détresse ; il s'embarquait à la tête de ses cheneaux, s'emparait du bâtiment, le pillait et massacrait l'équipage.

Cette abomination se renouvelait presque tous les jours depuis longtemps. La veille du jour où il fut arrêté, ce scélérat avait encore commandé un de ces massacres. On trouva dans les caves du château des amas de richesses incalculables.

Le Baron Ungern de Sternberg fut conduit à Saint-Petersbourg. Vous savez que la peine de mort n'existe point en Russie, et vraiment je ne vois pas là-dessus qu'on puisse s'en réjouir. L'empereur Paul condamna ce misérable aux travaux forcés à perpétuité. Il mourut au fond de la Sibérie.

Ici s'arrête le récit du jeune Français.

L'auteur du livre dont nous parlions ajoute cette réflexion inattendue :

« Telle fut la triste fin d'un homme qui, par le charme de son esprit, les grâces et l'élegance de

PRIX DES ANNONCES.  
Six lignes et au-dessous 25 cent et pour chaque insertion subséquente 7 1/2 deniers courant.  
Pour dix lignes et au-dessus de 6 3/4. 4d. la première insertion et chaque suivante 10d.  
Au-dessus de dix lignes 4 deniers, par ligne.  
Les annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à ce qu'il soit de ré ordre d'en discontinuer l'insertion. on traite aussi de gré à gré pour les annonces fréquentes et d'une certaine étendue, ainsi que pour celles qui doivent être publiées pendant longtemps.

ses manières, avait fait les beaux jours des sociétés les plus brillantes de l'Europe.

Cette anecdote tient au plus cinq petites pages dans le livre où la prends; et si l'auteur voulait bien m'accuser, ce ne saurait être d'avoir tout pé, mais d'avoir beaucoup ajouté.

E. O.

ANNONCES NOUVELLES

Changement de demeure.—Jos. Pételière. Départ de la prochaine Malle. Logement et pension demandés.

ENCANS.

Fleur.—P. Sheppard. Marchandises sèches.—G. & H. Gibsons.

QUEBEC LUNDI, 5 MAI 1843.

AUX ABONNÉS.

Les abonnés au Canadien, qui changent de domicile le premier mai prochain, voudront bien nous donner leurs nouvelles adresses, afin de ne pas éprouver de retard dans l'envoi du journal.

Dans notre article du 25 avril, nous avons démontré que la Minerve, dans ses articles du 17 et du 21, était parfaitement d'accord avec nous quant aux principes. En effet, dans son numéro du 17, elle disait que "la conduite parlementaire des réformistes du Haut-Canada a été de nature à aliéner la confiance de la majorité du Bas-Canada et l'estime de tous les hommes politiques".

Voilà ce que disait la Minerve dans son numéro du 17 avril. Dans celui du 21, après avoir parlé de nouveau de "l'absurde et inique prétention de gouverner le Bas-Canada par le Haut, ou vice versa", elle ajoutait ces paroles remarquables, que tout le monde a entendues comme nous l'avons fait, si bien que cette profession de foi de la Minerve a obtenu l'honneur de figurer en anglais, comme une "curiosité", dans la Gazette de Québec, en regard des observations auxquelles elle a donné lieu de notre part.

Si donc l'on pouvait convenir d'un arrangement ministériel au moyen duquel chacune des deux majorités, du Haut et du Bas-Canada, pourrait voter et accepter ses représentants respectifs auprès du gouvernement, et que, de la sorte, aucune des deux majorités ne s'imposerait à l'autre, nous croyons que la principale et peut-être la seule difficulté serait vaincue. Ce plan est tout simple, modéré et éminemment constitutionnel et conciliant; nous le croyons propre à assurer le bonheur de la province et à resserrer ses liens avec la métropole. Hors de là, nous le disons en toute sincérité, nous ne voyons que difficultés et embarras insurmontables.

Nous avons promis de passer en revue la position prise par les deux autres journaux français qui ont l'air de parler au nom des ex-ministres ou de quelqu'un d'entre eux. Nous bornant pour aujourd'hui à constater que le Journal de Québec a terminé une longue macédoine politique en déclarant, lui aussi, que "le parti dit libéral du Haut-Canada ne pouvait plus prétendre à être consulté dans une question d'arrangement politique".

Dans son numéro du 10 avril, le Castor disait: "Les hommes de toutes les nuances politiques sentent et avouent que l'état ne marche point régulièrement, que l'un des pouvoirs, celui de la force, viole le pouvoir de l'opinion; qu'il n'y a pas aujourd'hui, en un mot, entre les gouvernants et les gouvernés, sympathie, entente, unité d'objet et d'action, mais qu'au contraire il se fait des efforts de toute sorte pour entraver, retarder, empêcher même, si l'état possible, le travail de la liberté bien garantie que réclame le peuple en échange de l'appui qu'il offre aux chefs de l'état."

Or, un gouvernement dans lequel un des pouvoirs, celui de la force, viole le pouvoir de l'opinion, n'est plus un gouvernement populaire, un "gouvernement responsable" comme on l'appelle: cette proposition est évidente. Cependant le Castor, qui dans son article du 10 avril, a fait la découverte que le pouvoir de la force viole ici le pouvoir de l'opinion, avait reproduit quelques jours auparavant une adresse au bas de laquelle se trouve le nom de son éditeur et dans laquelle on lit ces mots:

"Quoique d'après les déclarations subséquentes du chef de l'exécutif nous puissions conclure qu'il a en quelque sorte abandonné cette position et que le gouvernement de cette province est aujourd'hui ouvertement administré sous une pleine admission de l'entière responsabilité du ministre colonial à l'Assemblée législative, nous ne pouvons etc. etc. etc. Quelle satisfaction que nous éprouvions à la certitude de voir que le bienfait du gouvernement responsable, accordé aux colonies britanniques de l'Amérique-Septentrionale, ne pourra jamais leur être retiré, cette satisfaction s'accroît etc."

Voilà, certes, une contradiction bien frappante et dont nous oserions à avoir l'explication. Dans le même article, nonobstant les paroles de l'adresse que nous venons de citer, et celles de la réponse à cette adresse, publiée dans le Castor du 14 et dans laquelle, entre autres choses, on lit que "la dernière session a eu pour résultat évident celui de consacrer en principe, par l'entremise de ceux qui y étaient le plus opposés, la seule forme de gouvernement qui convienne à cette colonie" (le gouvernement responsable), nonobstant ces paroles, disons-nous, le Castor ajoute:

"Aujourd'hui, ou à son donner, au contraire, à la tyrannie une couleur plus belle; aussi son action n'en est que plus dangereuse, plus envahissante, plus fatale."

Encore une fois, comment concilier l'idée de tyrannie avec la pensée que la dernière session a eu pour résultat évident celui de consacrer en principe le gouvernement responsable par l'entremise de ceux qui étaient le plus opposés à ce gouvernement? Car de deux choses l'une: ou le gouvernement actuel est tyrannique, et alors il n'y a pas de gouvernement responsable; ou nous avons le gouvernement responsable, et alors comment peut-il être tyrannique? Voilà pour les contradictions dans lesquelles le Castor est tombé.

Maintenant il nous reste à faire voir que non-seulement le Castor est en opposition avec lui-même, mais encore qu'il est en opposition, en "antagonisme" avec la Minerve, organe de MM. Lafontaine et Morin.

Que dit la Minerve dans les passages que nous avons reproduits au commencement de cet article? Que les réformistes du Haut-Canada, par leur conduite parlementaire, se sont aliénés la confiance et l'estime de tous les hommes politiques, à quelque parti qu'ils appartenissent; qu'ils ont déserté leur drapeau, et que leur défection a délié la majorité du Bas-Canada de ses obligations envers eux; qu'il ne faut donc plus songer à gouverner le Haut par le Bas-Canada et le Bas par le Haut-Canada; qu'elle ne voudrait pas même raisonner avec ceux qui contesteraient une doctrine si excellente, parce qu'ils auraient déjà prouvé que leurs cours sont inaccessibles au sublime sentiment de la justice et leurs âmes fermées aux convictions les plus évidentes, les plus salutaires; enfin que le seul moyen d'éviter des difficultés et des embarras insurmontables, et d'assurer le bonheur de la province, est d'adopter le plan tout simple, modéré, éminemment constitutionnel et conciliant, d'un arrangement ministériel dans lequel chacune des deux majorités (du Haut et du Bas-Canada) aurait ses représentants respectifs auprès du gouvernement, et dans lequel, par une conséquence nécessaire, les représentants de la majorité "libérale" du Bas-Canada s'allieraient et formeraient un ministère de coalition avec la majorité "tory" du Haut-Canada. Voilà ce que dit le Castor.

Maintenant que dit le Castor? Récapitulons son article du 14 avril.

"Grâce à quelques articles de journaux incofidément écrits et tres-officieusement répandus," dit-il, "l'on a réussi à jeter l'indécision dans l'esprit de quelques personnes bien disposées, mais probablement trop impatientes de voir le parti auquel elles appartiennent prendre cette prépondérance que sa force et son importance lui donneront inévitablement plus tard par le simple cours d'une politique conséquente et ferme. C'est ainsi que quelques réflexions du Pilot, journal ordinairement si habile pourtant, et qu'on pourrait attribuer à un moment de mauvaise humeur, ont fait plus de mal que la réalisation de ses conseils ne pourrait faire de bien. Ce journal, vexé par les votes de quelques membres libéraux du Haut-Canada, jette les hauts cris contre leur parti tout entier et conseille à celui du Bas-Canada de se réunir aux tories afin d'obtenir cette part dans les affaires à laquelle a droit la grande majorité patriotique du Bas-Canada. Beaucoup de personnes se sont emparées de l'avis du Pilot qu'elles ne sentent point ou qu'elles prennent à la lettre et déclament tout haut même contre l'ordre de choses actuel. Les libéraux du Haut-Canada aient eu peu de scrupule à l'endroit du trésor commun, cela est probablement vrai; mais que les tories en aient réellement davantage, c'est ce que nous n'osions point espérer. En conséquence le Castor insiste sur la nécessité d'une organisation politique pour le district de Québec, dans le but de resserrer les liens qui existent, qui doivent exister entre les membres libéraux de la législature, de leur imposer une unité d'action qui seule peut faire "ressortir," "d'éclaircir et de fixer l'opinion publique que des intrigants actifs peuvent égarer à chaque instant en semant la colombie." "d'adopter chaque localité du district à l'égard des hommes surs," ou en d'autres mots, de faire de l'agitation d'un bout à l'autre du district, sinon de la province, et pourquoi? pour renverser le ministère actuel sans doute.

Mais quand cette agitation s'étendrait à tout le Bas-Canada, et même à la province tout entière, aurait-elle pour résultat d'ajouter un seul membre de plus au parti de l'opposition? aurait-elle l'effet de changer d'un seul iota la position que nous ont faite les dernières élections générales? aurait-elle pour fin de convertir en minorité la majorité ministérielle produite par ces élections? Non, assurément, et le Castor, nous aimons à le croire, n'a pas une aussi ridicule, une aussi absurde prétention. Alors à quoi bon cette agitation? à quoi bon resserrer les liens qui existent entre les libéraux des deux sections de la province, quand les chefs, les organes des libéraux du Bas-Canada indiquent une voie tout opposée, quand des journaux tels que l'Examiner et le Pilot leur orientent tout trop long temps sacrifié à leur alliance avec le parti dit libéral du Haut-Canada, qui les a trahis et vendus, les intérêts de leurs compatriotes du Bas-Canada, de leur propre section de la province? à quoi bon cette démonstration populaire au profit d'hommes qui la condamnent, la répudient par leurs organes reconnus et avoués?

Nous disons démonstration populaire au profit de certains hommes, parce que l'opposition faite par le Castor n'est pas en faveur d'un principe, puisqu'il a admis que ce principe est irrévocablement établi, reconnu, consacré; mais en faveur et au profit des personnes qu'il a en vue.

Nous pensons bien, d'après le ton sur lequel le Castor parle de MM. Lafontaine et Morin dans son dernier article (du 28 avril), qu'il ne sera guère disposé aujourd'hui à faire de l'agitation en faveur de ces messieurs, mais bien en faveur et au profit d'un certain ex-ministre, grand amateur d'agitation, de commotion, etc., au soleil duquel le Castor se réchauffe et que la Minerve a en trop l'air de négliger à dessein.

Le Castor ne veut à aucun prix, à aucune condition d'une alliance avec les tories du Haut-Canada. Il ne peut, dit-il, comprendre "qu'un ministère moitié tory moitié libéral puisse fonctionner long-temps sans antagonisme." Sur ce point encore il est en opposition directe avec la Minerve, qui elle admet non-seulement la possibilité, mais encore la nécessité d'une semblable combinaison, qu'elle regarde comme la seule juste et raisonnable au point de vue politique du Haut et du Bas-Canada. Le Castor ne peut comprendre qu'un ministère ainsi composé puisse fonctionner long-temps sans antagonisme. Mais qu'étaient-ce donc que les ministères Lafontaine-Baldwin? n'étaient-ils pas un ministère composé de tories et de libéraux? Nous le demandons au Castor, qu'était M. Sullivan, président de ce ministère? N'avait-il pas été le conseiller de sir Francis Bond Head, de sir George Arthur, de lord Sydenham? n'était-il pas un de ceux qui avaient conseillé l'exécution de Lount et Matthews pour avoir participé à la rébellion? ce M. Sullivan était-il tory ou libéral? et n'y avait-il pas dans la ministère Lafontaine-Baldwin d'autres membres qui avaient appuyé l'administration de lord Sydenham, qui avaient même fait partie de cette administration entre laquelle et MM.

Lafontaine et Morin il y avait eu un si violent "antagonisme?"

Est-ce le mélange d'hommes de partis différents qui a amené la dissolution de ce ministère par suite de l'antagonisme qui existait entre eux? Dans ce cas comment se fait-il qu'un ministre divisé contre lui-même ait pu acquiescer une majorité aussi puissante que celle qu'il possédait dans l'Assemblée de nos communes? comment se fait-il que de toutes les causes auxquelles on a attribué la dissolution de ce ministère, on n'ait jamais pensé à l'antagonisme qui, d'après le principe du Castor, devait exister entre les membres de cette administration, s'il est vrai que cet antagonisme doive nécessairement se rencontrer dans un ministère composé comme l'était le ministère Lafontaine-Baldwin?

Nous croyons avoir prouvé assez clairement que la doctrine prêchée par la Minerve dans ses articles du 17 et du 21 de mois d'avril est parfaitement d'accord avec celle que nous avons cherché nous-mêmes à inculquer depuis six mois et plus dans l'intérêt du Bas-Canada, et avec les conseils donnés aux Canadiens-français dans les articles que nous avons précédemment reproduits du Pilot et de l'Examiner, deux journaux publiés aussi dans l'intérêt des ex-ministres, et qu'il y a de cette doctrine et de ces conseils un "antagonisme" aussi complet que du blanc au noir, à ceux prêchés par le Castor dans ses articles du 10 et du 14 avril. Pour mieux faire ressortir encore cet antagonisme, nous allons reproduire textuellement une partie de l'article du Castor de lundi dernier; nous laisserons ensuite la Minerve y répondre.

"Pour démontrer ce que nous avançons, il faut jeter un coup-d'œil sur la position qu'on déclarait vouloir conserver avant et qu'on a noblement maintenue durant la session, mais que par suite d'un fâcheux empressement, d'une trop grande impatience, on semble vouloir abandonner aveuglément.

"Le gouverneur, lord Metcalfe, doit bien sentir que sa position actuelle n'est pas tenable; qu'il lui faudra remédier son cabinet pour se présenter devant le parlement l'hiver prochain avec autre chose qu'un brillant discours d'ouverture. Cela une fois admis doit faire naître chez lui l'idée d'essayer un replâtrage comme le meilleur résultat, comme le seul qui puisse lui épargner les embarras et la mortification d'un renouveau total.

"Immédiatement après la clôture de la session on a vu le Pilot, dans un moment de mauvaise humeur, conseiller aux Bas-Canadiens d'abandonner le parti réformiste du Haut-Canada sur lequel il n'y a pas à compter, dit-il, quoique son rédacteur ait acquis toute son importance politique avec, pour, et par ce même parti-là.

"Le Pilot déclare qu'il ne restait aux réformistes du Bas-Canada, qu'à s'unir aux tories du Haut-Canada et qu'avec une combinaison pareille ils pouvaient espérer obtenir pour eux-mêmes les avantages et la protection qui leur sont aujourd'hui refusés.

"Après l'espèce de faute du Pilot, la Minerve, répondant à un article du Times dans lequel ce journal ouvre la voie d'un accommodement afin que l'organe libéral fasse son prix pour y consentir, repousse diverses accusations et réminiscences incidentes de la feuille ministérielle, puis conclut brusquement en déclarant que l'arrangement des affaires est facile et qu'il ne suffit pour unir à jamais les tories du Haut-Canada avec les libéraux du Bas, que de s'entendre pour laisser les majorités gouverner leur portion respective de la province, et d'admettre au pouvoir les honorables Lafontaine et Morin.

"Nous aimons à croire que ces hommes éminents et patriotiques ne voudraient point sanctionner des offres aussi irrégulières et si peu conditionnelles. Qu'il le Canada devrait adopter en considération des honorables Lafontaine et Morin un ministère où seraient M. Draper qui n'a pas d'influence chez le parti tory du Haut-Canada, M. Morris dont le nom y est presque inconnu comme homme politique; un cabinet avec qui le seul ministre investi de la confiance des tories qu'on veut rallier, M. Robinson, n'a pu demeurer six mois? Pour le Bas-Canada, conserverait-on M. Daly comme secrétaire, celui de tous les ministres qui n'exerce point vis-à-vis du pouvoir le contrôle de la réorganisation, qui peut chaque jour compromettre ses collègues auprès du gouverneur que ses fonctions obligent à fréquenter journellement? Conserverait-on M. Smith, l'homme qui ne trouve place dans la représentation nationale que grâce à un bourgeois dont il faut acheter bien cher les suffrages? Non; messieurs Lafontaine et Morin ne voudraient point, ne pourraient point se prêter à une combinaison qui n'offrirait pas la moindre perspective de stabilité; car avec les hommes actuels du Haut-Canada, qu'il n'est pas assez de poids auprès de leur parti pour lui imposer les conditions de la justice pour le Bas-Canada, il leur faudrait trop sacrifier à la paix commune. Telle est du moins notre manière d'envisager les choses, et la Minerve en y songeant à deux fois trouvera peut-être qu'elle a parlé trop tôt et irrésolvément.

"Dès le Canadien s'est emparé de la proposition de la Minerve qu'il cite en montrant la similitude de ses vues avec celles qu'entretenait le premier de ces journaux à la suite des élections générales, combinaison que la Minerve combattait de concert avec le reste de la presse libérale. Le Canadien s'exprime qu'il a toujours désiré voir messieurs Lafontaine et Morin entrer au pouvoir, qu'il leur offrait son appui mais qu'il ne diffère avec la Minerve que sur le moment de les y faire arriver. Voilà qui est clair; le Canadien approuvait au pouvoir messieurs Lafontaine et Morin; et il a combattu les intentions et la politique qu'ils ont voulu; cela s'explique sans le moindre effort; entre des ministres et des ex-ministres il y a toute la différence du monde.

"L'Examiner, qui, elle, appuie, pour cause, l'idée d'un rapprochement entre les Canadiens français et le parti qui a aujourd'hui l'air d'enfant dans le Haut-Canada se récrie hautement contre l'absence de compromis offert par la Minerve qu'elle accuse de ne défendre en ce moment que les hommes sans regard aux principes. Nous craignons beaucoup que la Minerve, par son dernier article, n'ait trop crié le diable à quatre coins.

"Nous déplorons, avec beaucoup d'hommes dévoués et sincères, cet empressement des deux journaux libéraux de Montréal à signer avec le gouverneur actuel les articles d'une paix qui sera bien difficile de rendre honorable. Nous le déplorons, car nous craignons que l'impatience qu'il faut supposer chez nos co-libéraux de la capitale, qui pourtant ne souffrent point autant, beaucoup s'en fait, que le district de Québec, ne finisse par jeter sur nous les semences de la division; car ici beaucoup d'hommes sont attachés au maintien des principes depuis si long-temps sacrifiés, qu'ils ne peuvent l'être à des avantages purement matériels et momentanés. Dès-lors ceux qui conviennent que Pon sacrifie trop aisément, au désir de retrouver le pouvoir, les avantages qu'on ne peut manquer de trouver si tard sur le grand chemin de la consistance où le pouvoir et la force des choses, la justice, la bonté de notre cause, ceux-là enfin qui ont le courage d'une opposition forte lorsqu'elle est injuste, pourraient bien, voyant que la chose publique dégénère purement en une question de assés et de deniers, abandonner le payer au courant et aller à leur tour, justice et argent pour le district de Québec, et s'accorder leur appui qu'à ceux qui les leur offriront. Voilà, nous le craignons, le genre d'exercice public que tendent à créer quelques opinions du Pilot, dont ce journal pourtant, semble être revenu, et le dernier article de la Minerve qu'on accueille avec une sorte de joie le Canadien, avec lequel la Gazette Nelson.

"Nous sommes curieux de voir comment la Minerve et le Pilot prendront ces compliments. L'observation du Castor au sujet de la différence qui s'y a, pour le Canadien, entre des ministres et des ex-ministres, n'est qu'une impertinence que nous laisserons passer, avec d'autres du même genre, pour en quelle vaut.

An reste, la doctrine soutenue par le Canadien, si elle est nouvelle pour certains journaux, ne l'est pas pour l'honorable M. Lafontaine; car dans le discours prononcé par lui à la chambre le 13 septembre 1842, avant d'entrer au ministère, en parlant de ses négociations avec sir Charles Bagot, il disait: "La presse que je voulais, en tant qu'il dépendait de moi et de mes amis, faciliter à son Excellence tous les moyens de réaliser ce qu'avec raison il appelait un grand acte de justice pour la population française, c'est ce que je lui déclarai plusieurs fois qu'en approuvant même que je pourrais avoir des objections personnelles à aucun des membres du cabinet choisis dans le Haut-Canada, je croyais de mon devoir de ne pas les faire valoir, TANT IL EST VRAI QUE L'ADMINISTRATION DU HAUT ET DU BAS-CANADA DEVAIT ETRE LAISSÉE AUX CONSEILLERS DE CHAQUE PROVINCE SEPARÉMENT."

"Qu'en dites-vous, messieurs du Castor? F. S.—Depuis que nous avons écrit ce qui précède, nous avons reçu la Minerve de jeudi et le Pilot de samedi, contenant chacun de deux à trois colonnes à notre adresse. La longueur de cet article ne nous permet pas de leur faire honneur aujourd'hui.

LES ETATS-UNIS, LE MEXIQUE ET LE TEXAS.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans du 21 du mois dernier, que nous avons reçue avant-hier, contient des nouvelles de Vera-Cruz jusqu'au 12 avril et de Mexico jusqu'au 8, apportées par la goélette Fanny, qui était arrivée en 4 jours de Vera-Cruz. Elles ne manquent pas d'intérêt. La capitale du Mexique avait été bouleversée, le 7 avril, par un tremblement de terre plus désastreux encore que celui qui, le 9 mars, avait ravagé la ville d'Oajaca.

Le général Wolf était arrivé à Mexico le 22 mars, après avoir résigné le commandement de ses troupes entre les mains du général Arias. Il paraît qu'il s'était passé en Californie des événements sur lesquels on ne donne point de détails, mais qui devaient être d'une nature fort grave, puisqu'on parle d'une capitulation et de l'évacuation de ce pays par les troupes mexicaines. Une lettre de Mazatlan du 19 mars dit: "Par un bâtiment arrivé hier, venant de la haute Californie, nous apprenons que le général Michorro est en route pour venir ici, avec 200 hommes de troupes, ayant été obligé de quitter la Californie aux termes de la capitulation."

Le peuple du département de Chihuahua refuse positivement le paiement des taxes, sous prétexte que les irruptions des indiens Apaches l'ont réduit à la plus extrême misère, et que dans un tel état de choses le gouvernement doit le secourir, non lui prendre le peu de ressources qui lui restent.

Le ministre des finances, M. Echeverria, s'étant démis pour raison de santé. Il est remplacé par M. Luis de la Rosa.

Comme on le verra plus bas, le ministre des Etats-Unis, M. Shannon, avait tenté en vain de renouer les relations diplomatiques avec le gouvernement mexicain, en lui faisant d'hypocrites protestations de bienveillance, qui ne pouvaient être accueillies que comme une amère dérision. D'après des lettres reçues à Vera-Cruz peu de temps avant le départ de la Fanny, M. Shannon avait quitté Mexico, était déjà à Tacubaya et devait se rendre incessamment aux Etats-Unis.

La frégate anglaise Eurydice était arrivée le 12 à Vera-Cruz, venant de Galveston, avec des dépêches qui ont été de suite acheminées aux Etats-Unis et à Mexico.

La Fanny a rencontré, par 20°46' de latitude et 95°20' de longitude, l'escadre américaine du golfe, se rendant à Vera-Cruz. Elle se composait de la frégate Potomac, des corvettes Fulwold, Fairfield et Lawrence; et du brick Some x.

Nous avons déjà donné la substance de la lettre écrite le 29 mars par M. Cuevas, ministre des affaires étrangères, à M. Shannon, notre ministre plénipotentiaire, l'informant que toute communication diplomatique était suspendue entre le Mexique et les Etats-Unis, et du projet contre l'annexion envoyé aux ministres plénipotentiaires d'Espagne, de France et d'Angleterre.

Maintenant nous trouvons dans les journaux une réponse de M. Shannon et la réplique de M. Cuevas. Voici cette correspondance telle que la donne le Courrier Français de Mexico: "MEXICO, 31 mars.—A. S. E. M. le ministre des relations extérieures de la république mexicaine.—Le sous-signé, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire des Etats-Unis d'Amérique, a l'honneur d'accuser réception de la note de S. E. M. L. G. Cuevas, ministre des relations extérieures de la république mexicaine, sous la date du 25 courant, par laquelle il lui annonce que le congrès des Etats-Unis a sanctionné l'aggrégation du Texas à leur territoire, que le ministre mexicain a cessé ses fonctions et protesté contre cet acte du congrès et du gouvernement des Etats-Unis, et que les relations diplomatiques ne peuvent continuer entre les deux pays.

Les libéraux ont déclaré au gouvernement actuel du Mexique avaient été et seraient au sous-signé que tous les motifs le mécontentant qui existaient entre les deux gouvernements seraient réglés d'une manière amicale et à termes justes et honorables pour les deux pays. Il regrette de voir, dans la note de S. E. M. Cuevas, au refus de la part de Mexico de terminer ainsi toutes les difficultés et de conserver le pacte des deux nations.

Le sous-signé peut assurer à S. E. M. Cuevas que son gouvernement a le vif désir de cultiver l'amitié et la bienveillance du Mexique; il saisirait cette occasion pour répéter ce qu'il a communiqué antérieurement au gouvernement de cette république, c'est-à-dire que l'aggrégation n'a pas été adoptée par suite d'un esprit d'animosité contre elle et que les Etats-Unis sont prêts et désireux de régler toutes les questions, dans les termes les plus justes et les plus libéraux.

Les Etats-Unis, ayant offert au Mexique l'olivier de la paix, et ayant manifesté leur sincère désir de régler toutes les questions d'une manière amicale et sous des principes justes et honorables pour les deux gouvernements, ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour conserver les relations d'amitié entre les deux pays; il appartient maintenant au Mexique de décider si ces relations amicales continueront à subsister, ou si la paix des deux nations sera troublée par un conflit également préjudiciable pour tous deux et qui ne pourra que réunir les ennemis de la liberté civile et des institutions républicaines.

Le sous-signé passera sous silence l'accusation portée contre son gouvernement d'avoir violé le traité d'amitié qui l'unit au Mexique. Le droit que possède le Texas de céder tout ou partie de son territoire aux Etats-Unis, et de le céder qu'ont ces derniers de le recevoir ont déjà été amplement justifiés dans plus d'une occasion.

Le sous-signé n'a reçu aucun avis officiel sur l'acte définitif de son gouvernement relatif à l'aggrégation du Texas à l'Union, quoique d'après les nouvelles particulières qui lui sont parvenues, il ne puisse plus douter que cette mesure n'ait été sanctionnée par le Congrès et approuvée par le Président. Il attend de jour en jour des dépêches de son gouvernement avec des instructions précises sur ce sujet, et, avant de faire aucune autre démarche, il s'est résolu à attendre l'arrivée de ces communications.

Le sous-signé à l'honneur etc.— Signé WILSON SHANNON. A. S. E. M. Wilson Shannon, Envoyé extraordinaire des Etats-Unis d'Amérique. Palais national. Mexico, 2 avril 1845.—Le sous-signé, ministre des relations extérieures, a l'honneur de faire part à S. E. M. Shannon, en réponse à la note que S. E. M. lui a adressée sous la date du 31 du mois dernier, que le gouvernement de la république ne peut continuer les relations diplomatiques avec ceux des Etats-Unis, attendu qu'elles ne sont point compatibles avec la loi sanctionnée par le Président de ces états relativement à l'aggrégation du département de Texas à l'Union américaine; cette résolution est fondée sur la nécessité pour le Mexique de ne point conserver les relations amicales avec une république qui s'est outragé en usurpant une partie de son territoire sur laquelle il a des droits qu'il soutiendra à tout prix. Il ajoute que les relations entre les deux pays ne peuvent être rétablies sans qu'avant il n'obtienne une réparation complète de cette offense ainsi que l'exigent la bonne foi, la justice du Mexique et l'honneur des Etats-Unis.

sentiments d'amitié envers le Mexique au même moment où il lui fait une offense et où il viole l'intégrité du territoire de la république, le gouvernement de cette-ci est fort éloigné de suivre cette politique et d'accueillir les assurances que lui donne S. E. que quel que soient du reste ses sentiments personnels.

Le sous-signé, en faisant cette déclaration à S. E. M. Shannon, par ordre de S. E. M. Président par intérim de la République, ne veut point entamer une nouvelle discussion, attendu que l'interruption de relations ne le permet plus, et qu'il n'a rien à ajouter à ce qui déjà a été dit par ce ministère.

Il a l'honneur etc. Signé L. G. CUEVAS. Les journaux commentent fort diversement cette correspondance. Le Monitor s'étonne de la disposition timide du gouvernement qui aurait dû déclarer la guerre immédiatement aux Etats-Unis. Il ajoute cependant que des troupes ont été dirigées sur le Texas et conseille au gouvernement de les renforcer de manière à pouvoir faire une campagne efficace.

La Minerve censure le ministère sur sa conduite à l'égard de la question du Texas, et demande des explications sur le départ de la frégate anglaise de Vera-Cruz pour Galveston, avec des ouvertures pour le Gouvernement du Texas.

La Fox du People attaque très vivement le ministère et l'accuse d'incapacité, tant à cause de la question du Texas, qu'à cause de son manque de prévoyance et d'énergie relativement à la Californie qui est maintenant en proie à l'anarchie au point que le Mexique est menacé de perdre cette importante province.

Le Diario de Vera-Cruz, journal sage et modéré, dit que tout en désirant ardemment le maintien de la paix, il ne voit guère par quels moyens on pourra l'assurer. Ces quelques extraits donnent une idée des exigences de l'opinion publique au Mexique. La masse paraît demander la guerre à grands cris. Les gens sages la craignent, et voudraient l'éviter, mais ne savent trop comment résister à l'opinion qui les déborde.

Le 25 mars le Diario del Comercio a publié un article fort belliqueux. Après avoir fait, à son manière, l'histoire de la question du Texas, il continue ainsi: "La résistance est donc pour le Mexique, non seulement un droit, mais un devoir indispensable qu'il faut absolument remplir sous peine d'ignominie. On usurpe son territoire et la justice veut qu'il soit restitué. Cette première invasion menace d'être suivie de beaucoup d'autres. La loi de notre propre conservation nous impose le devoir de pourvoir à notre sûreté. La courtoisie seule pousse les Etats-Unis à nous envahir; la même courtoisie, que nous nous, une courtoisie mille fois plus pressante, appuyée sur le droit et la justice, nous fait une obligation de la lutte et de la résistance. Les Etats-Unis veulent s'agrandir à nos dépens; nous ne voulons que conserver ce qui nous appartient, et l'éguer à nos descendants le territoire que onze ans de guerre ont arraché à la couronne d'Espagne. Les Etats-Unis veulent étendre le marché de l'esclavage; nous n'aspirons qu'à défendre, pied à pied, le terrain de la liberté."

"Le droit, la justice, la noble cause de l'humanité sont essentiellement identifiés avec la cause du Mexique, dans la lutte qui va commencer par suite de l'injuste agression de nos déloyaux voisins. Devant le monde entier, la question est déjà résolue en notre faveur avant que le sort des armes l'ait décidé. Les vœux de tous les hommes qui ne regardent pas comme de vains mots la moralité, la justice, les droits et la dignité de l'espèce humaine nous accompagnent dans la guerre qui se prépare. Ces Mexicains, jugés avec tant d'injustice par les relations de quelques voyageurs, vont combattre pour la civilisation, la liberté et la moralité, contre la nation qui se vante de représenter ces nobles causes dans le Nouveau-Monde."

"Le moment pour entreprendre cette guerre ne saurait être plus opportun. Notre dernier changement politique a formé une éminence d'intérêt si intime que la nation mexicaine, depuis les glorieux événements de décembre, ne fait plus qu'une masse unie et compacte, animée du même esprit, des mêmes desirs, des mêmes espérances. L'aggrégation du Texas est venue resserrer plus étroitement encore tous les liens qui déjà réunissaient nos divers communités politiques. Toutes sont professées par des mexicains, et jamais eussent-elles restées indifférentes quand à nationalité est en péril, quand enfin notre existence est menacée."

"Das le moment où est arrivée la nouvelle de l'approbation de l'aggrégation par le Sénat des Etats-Unis, il n'y a eu qu'un seul sentiment: parmi toutes les croyances politiques, l'indignation la plus grande s'est pointée sur tous les visages; personne n'a hérité un seul instant sur la conduite qu'il fallait suivre. Guerre à nos voisins, comme il y a trois mois au despotisme, tel a été le cri qui a rappelé tous les partis sous la même bannière. Le gouvernement suprême se félicitait de se retrouver, ainsi soutenu, à la tête d'une nouvelle lutte nationale, comme celle qui a conquis l'indépendance, comme celle qui a assuré le triomphe du mémorable soulèvement de décembre."

"Le gouvernement suprême n'attendait pas moins de cette nation magnanime qui ne pouvait consentir à son infamie et à sa destruction. Dans la prévision de ces événements, il avait donc pris toutes les mesures propres à la résistance. Aujourd'hui que, malheureusement, ces faits sont accomplis, le cabinet qui nous régit, fait des souvenirs de son origine, fait de la justice de notre cause, fort de l'admirable concert qui règne autour de lui, parmi toutes les opinions, se prépare à lutter, à la tête de la nation tout entière, à protéger l'intégrité de notre territoire, à défendre notre nationalité et à venger nos droits et notre honneur. Le gouvernement, le peuple, l'armée, toutes les classes de la société, toutes les opinions sont animées du même patriotisme. Cette unanimité de volonté et l'évidente justice de notre cause sont des gages certains de la victoire."

Le 2 avril le même journal recommande la paix et l'ordre intérieur, comme moyen d'avoir le territoire dont veut s'emparer les Américains du Nord.

C'est d'ailleurs le sujet qui absorbe toute l'attention des journaux. Le Texas et les Etats-Unis, tel est le titre de tous les articles.

TREMBLEMENT DE TERRE A MEXICO. Le Veracruzano du 10 avril donne les détails suivants sur l'affreux tremblement de terre qui, le 7 avril, a bouleversé Mexico, la plus belle des cités du Nouveau-Monde:

Au moment où nous écrivions ces lignes, dit le Siglo de 8, les habitants de la capitale de la république sont encore assis d'épouvante par suite du terrible tremblement de terre d'hier, dont nous ne connaissons pas bien encore tous les désastreux effets.

Hier, à 3 heures 52 minutes du soir, les oscillations commencent, légères d'abord, puis fortement prononcées. La direction du mouvement paraissait être Nord et Sud. Sa durée fut évaluée à plus de deux minutes. Les secousses furent terribles; personne ne se rappelle avoir jamais rien éprouvé de semblable; et l'état des édifices prouve trop bien que ce n'est pas une exagération.

"Nous nous trouvions par hasard sur la grande place, et nous avons vu là un spectacle qui n'est pas de nature à être oublié. En un moment la multitude, naguère tranquille et distraite, tombait à genoux, demandant pardon à Dieu et comptant avec anxiété les oscillations qui menaçaient de convertir en un vaste tombeau la plus belle des villes du Nouveau Monde. Les chaînes entourant le portique s'agitait avec force, les dalles du pavé s'élevaient, les arbres se balançant d'un côté, les édifices et hautes tours paraissaient suivre un mouvement d'oscillation; la grande flèche, particulièrement posée sur l'horloge de la Cathédrale, vibrait avec un étonnant rapidité. A 3 heures 55 minutes le mouvement avait cessé. L'air était lourd, le ciel nébuleux et sombre et la température élevée."

"Il est impossible d'énumérer tous les dommages causés. Il n'y a probablement pas une maison qui ne porte pas des marques de ce terrible événement. Un grand nombre d'entre elles sont fendues et profondément lézardées, d'autres menacent ruine et beaucoup sont tombées. Les rues San Lorenzo, la Misericordia, Tompeste, Zapot, Victoria et la grande rue ont particulièrement souffert. Les aqueducs ont été rompus en plusieurs endroits. Le pont de Tzonolahuac est démolé; l'hôpital de Sa Lázaro est en ruines. L'hospice fortement endommagé et les églises de San Fernando et San Lorenzo ont beaucoup souffert. La magnifique chapelle de Santa Teresa n'existe plus, aux premières secousses la coupole s'est brisée et la capitale comptait parmi ses plus beaux monuments, tombés ainsi que la voûte qui était sous le tabernacle, et le tabernacle même et l'autel."

"Heureusement que toutes les personnes qui se trouvaient dans une église si fréquentée ont pu se sauver. A huit heures on avait retiré de décombres des entrailles dix-sept personnes qui ont été conduites à l'hôpital."

À six heures trois quarts et sept heures un quart il y a eu deux autres écoulements légers qui n'ont occasionné qu'une nouvelle crainte parmi la population épouvantée. Les autorités ont révisé de zèle pour porter du secours aux victimes et rétablir les aqueducs qui fournissent l'eau à la ville.

El Monitor dit que le tremblement a duré trois minutes et demie et ce chiffre résulte aussi des détails que nous venons de donner et d'après le Siglo.

En addition à l'escadre du golfe qui a été rencontrée par la Fanny, un journal de Norfolk (Virginie) du 25 avril annonce que le commodore Stockton était arrivé en cette ville, venant de Washington, et que les bâtiments suivants devaient mettre à la voile le lendemain, avec des ordres cachetés: le vapeur Princeton, les navires Saratoga et Saint-Mary, et le brick Porpoise. Les deux divisions ensemble portent 154 canons. C'est assez pour bloquer Vera-Cruz et toute la côte mexicaine du golfe.

D'autres bâtiments devaient, dit-on, laisser la Chesapeake pour le golfe du Mexique, et l'on parle d'une session extraordinaire du congrès.

Les envoyés anglais et français au Texas sont venus jusqu'à Washington, ainsi que M. Smith, le secrétaire d'état texien. Ce dernier devait s'embarquer, dit-on, pour l'Angleterre, sur le Calcutta, à la déesse Boston le 1er mai.

Quant à la question de l'Orégon, voici ce qu'on écrit de Washington à un journal de New-York: "Le cabinet a été convoqué mercredi soir à 8 heures, et est resté longtemps en séance. Il n'a rien transpiré quant aux vues de l'administration sur le sujet, et l'on ne croit pas qu'il ait été échangé de correspondance importante à son égard, entre le ministre anglais et le secrétaire d'état, depuis la formation du cabinet."

Extrait du Journal de l'Association de la Bibliothèque de Québec. Les journaux de New-York sont d'un intérêt peu ordinaire. Ils contiennent de longs articles sur les relations extérieures des États-Unis, par lesquels il semble ait que la guerre devient une monnaie chez eux. Le Herald publie une correspondance ultérieure entre M. Cuevas, le secrétaire d'état mexicain, et M. Shannon, le ministre des États-Unis au Mexique.

[Nous donnons ailleurs cette correspondance d'après l'Abelle de la Nouvelle-Orléans.] Le Herald dit que des assemblées publiques, sans distinction de parti, doivent se tenir dans les grandes villes de l'Union pour délibérer sur la position où les États-Unis se trouvent à l'égard de l'Angleterre et du Mexique.

Dans un article où il commente les dernières nouvelles de Washington, le même journal, après s'être exprimé en faveur de la "guerre" et avoir recommandé comme une démarche préliminaire le paiement de ce que différents États doivent à l'Angleterre, ajoute: "Alors nous pourrions nous mettre à l'œuvre et donner aux Anglais les meilleures écrivures qu'ils aient reçues depuis le temps où les Romains écorchèrent les dos des uns de leurs sauvages ancêtres, auxquels ils valaient leur glorieuse lie." [Ceci n'est probablement qu'une ironie sanglante contre les Américains.]

Les extraits des journaux de Washington respirent la bravade. "Le bruit court (dit le Commercial Advertiser) que le résultat des délibérations du président avec son cabinet, sur la question de l'Orégon, est que M. Van Buren sera chargé d'une mission spéciale à Londres.

"Nous avons des nouvelles positives que 6 à 8 bâtiments ont passé les Trois-Pistoles, se rendant à ce port."

HAÏTI. Des nouvelles de Port-au-Prince (ou Port-Républicain) du 14 avril, reçues à Boston, annoncent que l'ex-président Hérad s'était embarqué sur une goélette à la Jamaïque, dans l'intention de faire une descente sur Haïti pour tâcher de reconquérir, à l'aide de ses amis et partisans, le pouvoir dont il était déchu. On ajoute que sa goélette avait été vue près de la côte, et qu'elle avait eu, avec une canonnière, un engagement dont on ne dit point quel fut le résultat. Le président Guernier avait proclamé la loi martiale, et plusieurs individus suspects avaient été arrêtés et fusillés. L'ex-président Boyer, qui était aussi à la Jamaïque, avait réclamé du gouvernement haïtien ses propriétés. On le soupçonnait d'être d'intelligence avec Hérad.

Le canal de Lachine a été ouvert mercredi dernier. Comme nous l'avons annoncé déjà, l'eau sera retirée du canal le 1er août, et la navigation en sera interrompue, jusqu'au 15 septembre, afin de laisser pratiquer les travaux d'amélioration projetés.

Le canal de Cornwall est ouvert depuis une dizaine de jours. Celui des Rideaux l'est aussi, et celui de Welland, dont les travaux d'agrandissement sont terminés, a dû être ouvert jeudi dernier avec beaucoup de pompe et de démonstrations de joie.

La Gazette du Canada d'avant hier contient une proclamation qui proroge le parlement provincial, pro forma, du 8 mai au 17 juin, et une autre proclamation qui érige un bureau de douane à Owen-Sound sur le lac Huron.

Elle contient aussi, entre autres, les nominations suivantes: Frederick Ferguson, maintenant de Montréal trésorier du district de Colborne, et agent résidant pour la vente des terres publiques dans le même district, en remplacement de John Gilchrist, destitué; Andrew Geddes, d'Elora, agent résidant pour la vente des terres publiques dans le district de Wellington, en remplacement de James Durand, démissionnaire.

Le docteur Gilchrist, ex-membre du parlement provincial pour le comté de Northumberland, a été destitué de ses fonctions d'agent pour les terres de la couronne et de trésorier pour le district de Colborne. Le motif de cette destitution, avancé par le docteur lui-même, dit un journal, est qu'il a spéculé sur les bons (scrips) émis pour les terres de la couronne, et a envoyé de ces bons au bureau de l'arpenteur général, au lieu de l'argent

qu'il avait reçu en paiement de ces terres. Après cet aveu, il se pose en martyr politique et dit: "Si j'avais fait l'hypocrite et le sycophante de sir Charles Metcalfe et de son administration, sans aucun doute je remplirais encore les emplois dont je suis destitué. Je suis forcé de regarder cette destitution comme étant uniquement le fruit d'une indigne animosité politique."

Le tremblement de terre de mardi dernier est le deuxième qu'on a éprouvé à Montréal depuis cinq mois. M. Evans, éditeur du Journal d'Agriculture, qui demeure à quatre milles de la ville, écrit qu'il n'y avait pas encore eu, à sa connaissance, un tremblement de terre aussi fort, qu'il a duré environ une demi-minute, et que les habitants sortirent de leurs maisons, croyant qu'elles allaient être englouties ou crouler sur eux. La secousse s'est aussi fait sentir avec force à Sorel, à Saint-Charles, à Saint-Jean, à la Présentation, à la Rivière-du-Loup, aux Trois-Rivières, etc. Quelques personnes disent aussi l'avoir ressentie à Québec.

Le général comte Cathcart, qui vient remplacer, dit-on, le général sir Richard D. Jackson dans le commandement en chef des troupes dans ces provinces, est le fils de celui qui commandait en chef les troupes de terre à l'expédition de Copenhague, et le frère aîné du colonel Cathcart qui commandait, il y a peu de temps, le régiment de dragons de la garde dans ce pays. Avant la mort de son père, il était commandant en chef en Écosse.

Le Charlevoix a été inspecté et ses propriétaires ont résolu d'y installer la machine de l'ancien Patrole Canadien. Il sera employé à transporter des effets et à remorquer. On s'attend que le Rowland Hill sera lancé le 8.

Des voyageurs rapportent qu'au départ du dernier courrier de Boston, le Britannia, paquebot de Liverpool du 19 avril, était signalé par le télégraphe. Nous aurons probablement les nouvelles demain matin, et s'il y a quelque chose d'important, nous publierons un extraordinaire, sinon, non.

Nous sommes forcés de remettre au prochain numéro le bill des écoles, que nous désirons donner tout à la fois, ainsi que la correspondance qui nous est adressée par M. Laurin sujet des loils-et-ventes, le morceau de prose poétique intitulé la Plateforme, et d'autres articles.

Quelques soldats du 43e régiment, qui entrent comme volontaires dans le régiment royal-canadien (carabiniers), sont montés jeudi à bord du Sydenham, pour aller rejoindre ce corps.

Plusieurs des barges de la compagnie de transport de Québec sont arrivées de Kingston depuis quelques jours, chargées de blé, farine, etc.

Nous recevons réception du numéro de mai du British American Cultivator de Toronto, qui nous est parvenu hier, et du numéro d'avril du Canadian Agricultural Journal de Montréal, qui est sur notre bureau depuis plusieurs jours.

On dit que la première division du 60e régiment doit s'embarquer pour Montréal mercredi, et le reste jeudi.

Le docteur George Douglas et les autres membres de l'établissement de la quarantaine partent aujourd'hui pour la Grosse-Île, à bord du Lambert Merchant.

Les premières tourtes ont paru sur nos marchés avant-hier. Il est aussi arrivé la semaine dernière des chaloupes avec du hareng frais.

Le capitaine Bayfield est chargé, dit-on, d'une exploration du lac Saint-Pierre, en liaison avec les travaux de creusage entrepris pour le rendre navigable aux plus grands vaisseaux. On l'attend ici le mois prochain.

La prochaine malle pour l'Europe via les États-Unis, pour laisser Boston le 16 mai, sera close à la poste de Québec le lundi 12 mai.

Les lettres affranchies et non affranchies seront reçues jusqu'à une heure après midi.

M. Jessopp, collecteur des douanes, a nommé, avec l'approbation de Son Excellence le gouverneur-général, M. George Barston, de Tadoussac, officier de douane pour les expéditions nécessaires aux bâtiments qui chargent au Saguenay et dans les environs, sur la rive nord du fleuve.

Les grands moulins à vapeur de MM. Gilmour, Rankin et compagnie à Bathurst (Baie des Chaleurs), qui étaient un des plus magnifiques établissements de ce genre dans l'Amérique anglaise, et qui n'étaient que depuis très-peu de temps en activité, ont été entièrement consumés par le feu dans la nuit du 17 au 18 avril. Ils avaient coûté £10,000, et il n'y avait que pour £4,500 d'assurances.

La prison du village de Woodstock (Nouveau-Brunswick) est devenue la proie des flammes le 18 du mois dernier. On suppose que le feu y fut mis à dessin par les détenus. Quel qu'il en soit, on leur a ouvert les portes et ils se sont sauvés.

partout où résidera l'évêque Phelan, la plus grande unanimité et la plus grande harmonie régneront entre les protestants et les catholiques, ce qui est si désirable parmi des chrétiens de communions différentes."

Un journal d'Albany contient une relation intéressante, par le capitaine Caldwell, de la perte de son navire le Parthener, qui fit voile de Liverpool pour New-York un jour après le paquebot United-States et deux jours avant le paquebot England, que l'on suppose avoir péri, corps et biens, dans la même tempête en décembre dernier. Ce grand navire fut complètement naufragé par une seule lame qui emporta tout ce qu'il y avait au-dessus du pont; mâts, bastingages, canots, hommes, etc., excepté celui qui tenait la roue du gouvernail à laquelle il était fortement emarré. Après plusieurs jours de souffrances incroyables, continuellement occupés aux pompes et n'ayant presque rien à manger, le reste de l'équipage et les passagers, au nombre de 29, furent recueillis par le navire Rochester, capitaine Britton, qui les débarqua 27 jours après à New-York. L'United-States et l'England avaient environ 164 personnes à bord, avec des cargaisons de grande valeur. Le capitaine Spavin, du navire Norman, arrive à New-York, rapporte que, le 20 décembre, par 50 degrés de latitude et 35 de longitude, il rencontra divers débris qu'il croit être provenus de ces infortunés paquebots.

On estime à deux millions de piastres la valeur de la récolte de sucre d'érable cette année dans l'état de Vermont.

La célèbre prison de la Flotte à Londres est enfin démolie. La propriété a été acquise par la municipalité au prix de 29,000 livres sterling.

On remarque comme un fait curieux qu'il a été embarqué 5000 boisseaux de blé à Saint-Louis sur le Missouri pour Saint-Jean du Nouveau-Brunswick. Saint-Louis est à 1200 milles au-dessus de la Nouvelle-Orléans, d'où ce blé doit se rendre à Saint-Jean par mer.

Un accident bien déplorable vient d'arriver à B.-L. Dans la nuit du 22 avril la maison de M. P. L. Letourneau, avocat, a été réduite en cendre, par un incendie des plus soudains. Tout a été la proie des flammes. Personne cependant n'a péri, mais la famille fut à peine échappée demi-habillée. On suppose que le feu a été mis par accident. On estime la perte à £2,000. Ce fut après avoir fait rendre ce jour-là même les derniers devoirs à un de ses fils mort, à 17 ans, que M. Letourneau a été frappé du malheur qui lui fait perdre tout ce qu'il possédait. (Mélanges)

MARIE. En cette ville le 26 du mois dernier, M. Thomas Hunter, de Québec, a été marié à Mlle Mary-Jane fille aînée de Robert W. Kelly, écuyer, du district de Gaspe.

DÉCÈS. A Lotbinière le 18 avril, à l'âge de 70 ans, Sieur Michel Clément Leclerc, ancien cultivateur du lieu. Au même lieu, le 30 avril, à l'âge de 87 ans, Sieur Charles Lemay, ancien cultivateur du lieu. A Belœil, le 26 avril dernier, à l'âge de 17 ans, M. Fleury-Lucien, fils de P. L. Le Toumeur, écuyer, de Belœil. Sur le point de terminer sa carrière classique d'une manière brillante, au dire de tous ses professeurs, il a succombé à une longue et douloureuse maladie qui l'a enlevé et à ses parents et au collège de St. Hyacinthe, qui le comptait au nombre des premiers élèves. Au moment de recueillir le fruit de ses études ici-bas, il est allé demander dans un meilleur monde le prix des vertus que ses tendres parents lui avaient enseignées, et qu'il avait déjà mises en pratique.

A l'île de Wigot, le 2 mars dernier, Mme Dames, épouse du capitaine G. L. Dames du 60e régiment, et fille de feu W. Kemble, écuyer, de Québec.

UNE jeune Demoiselle désire loger et pensionner avec une famille respectable quelque part dans la Haute-Ville. On voudrait bien l'en connaître les conditions, etc., par lettres adressées A. B. C. au bureau de la poste. Québec, 5 mai 1845.

MAGASIN DE NOUVEAUTÉ. MARCHANDISES DE FONDS ET DE FANTAISIE, EN GROS ET EN DETAIL, RUE ST-JEAN, N° 11, FESANT FACE A LA RUE DU PALAIS.

LES soussignés prennent la liberté de prévenir respectueusement leurs amis de la Cité et de la Campagne ainsi que le public en général, qu'ils recevront par les Vaisseaux suivants, le Great-Britain, le Lady Seaton, le Zealous, Canton, de Londres, par l'Alexander Wyse, de Liverpool, le Favorite et le Monarch de Glasgow. Un assortiment très-étendu de Marchandises de Fonds et de Gout, choisies avec le plus grand soin, par un des associés dans les différents Marchés de la France, de l'Angleterre et de l'Ecosse.

Elles sollicitent particulièrement l'attention générale sur le département des Chapeaux de Dames qui se compose exclusivement de tout ce qui est nouveau et de plus à la mode. Enfin ils croient pouvoir donner sans crainte l'assurance que leur collection de Marchandises en tous Genres ne sera surpassée ni sous le rapport de la qualité, ni sous celui de la nouveauté ou de la variété par celles d'aucun autre établissement de cette ville.

L. & C. TÊTU. Québec, 2 mai 1845.

NOUVELLES MARCHANDISES DE FANTAISIE, Par le Great Britain. GLOVER & FRY. AURONT prêt à vendre, de bonne heure la semaine prochaine, un choix de Chapeaux de paille A Dame, Rubans, Soies, Robes de fantaisie, Broderies, Dentelles, etc., etc., choisis par M. Glover en personne à Londres, à Paris et à Glasgow.

VENTE PAR ENCAN. VENTE DE FARINE LE MATIN. Il sera vendu DEMAIN MARDI MATIN, à ONZE heures, chez H. J. NOAD & Co., rue Saint-Paul: 500 QUARTS FARINE Américaine, reçue par la barge Clyde, de Kingston, en lots à la convenance des acheteurs. Québec, 2 mai 1845. P. SHEPPARD, E. & C.

LES soussignés à transporté au domicile et son Étude au N° 65, rue St-Jean, Haute-Ville de Québec. JOS. PETITTELEC, 65 Notaire. Québec, 5 mai 1845.

A VENDRE, 400 SACS Sel fin de Liverpool 2,500 do do commun Qui pourra être livré des hangars à bord des bateaux sans aucune charge pour charriage. ROBT. ROBERTS, N° 38, rue St-Pierre. Québec, 2 mai 1845.

Etude de Notaire. LES soussignés à transporté son étude au N° 9, Côte De Léry. 2 mai 1845. JOS. C. CRÉMAZIE.

NOUVELLES MARITIMES. MODES DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ POUR 1845. JOHN DODD, MARCHAND TAILLEUR, DEMANDE à informer très-respectueusement ses nombreux patrons et le public en général, qu'il vient de recevoir les MODES DE PARIS, DE LONDRES ET DES ÉTATS-UNIS pour 1845, et est maintenant prêt à exécuter toutes commandes dont on voudrait le favoriser. N° 11, RUE LA FABRIQUE, Québec, 29 avril 1845.

CHEMINS A BARRIERES. DES soumissions seront reçues au bureau de Commission des Chemins à barrières jusqu'au SAMEDI 10 MAI, à midi, pour former, incamander et parfaire les sections de chemin sous-mentionnées, y compris les canaux et ponceaux nécessaires.

Le Chemin St. Charles Nord depuis la terre de Henderson jusqu'au pont des commissaires, distance de deux milles, soit pour le tout ou pour l'une ou l'autre moitié. Le chemin commençant au pied de la côte de Champigny, et de là jusqu'à la terre de Hough, distance d'un mille et trois quarts.

Ces chemins devront être couverts de pierre d'une qualité approuvée (cassée de manière à pouvoir passer dans un anneau de deux pouces de diamètre), dans une largeur de six pieds et une épaisseur de neuf pouces. On exigera des garanties pour l'exécution du contrat. J. FORTER, Secrétaire. Québec, 1er mai 1845.

PROVINCE DU CANADA ) BANQUEROUTE. DISTRICT DE QUÉBEC. JOHN McNAUGHTON, de la cité de Québec, dans le district de Québec, commerçant. Commission émanée de WILLIAM POWERS, écuyer, l'un des Juges de Circuit dans et pour le dit district de Québec, et Commissaire des Banqueroutes dans et pour le dit district, en date du trentième jour d'avril 1845. L'assemblée des créanciers se tiendra au PALAIS DE JUSTICE en la dite cité de Québec, le MARDI VINGTIÈME jour de MAI prochain, à ONZE heures du matin.

WM. S. SEWELL, Shériff. Bureau du Shériff, Québec, 30 avril 1845.

BUREAU DE MÉDECINE DE QUÉBEC, HÔTEL-DIEU, 9 avril 1845. LA prochaine séance trimestrielle de ce Bureau, pour l'Examen des Candidats à l'Étude de la Médecine, aura lieu MARDI le SIX de MAI prochain, à DEUX heures P. M. Les Candidats sont requis de transmettre leurs documents au Secrétaire, au moins trois jours avant l'Examen.

Par ordre du Bureau, J. Z. NAULT, Secrétaire. Avis. LES soussignés donnent avis qu'ils se sont associés par acte en date du 26 Décembre dernier, et que les affaires de leur société se feront sous les noms et raison de commerce de L. & C. TÊTU. LAURENT TÊTU, CIRICE TÊTU. Québec, 2 mai 1845.

VENTES PAR ENCAN. Par Encan sera vendu aux magasins des soussignés, au rez-de-chaussée, DEMAIN, mardi 6 du courant, à DEUX heures précises: UN assortiment général de Marchandises très riches consistant en: Draps, Casimirs, Patrons de Veste Toiles d'Irlande, Fils Toiles à draps fines de 10 1/2 et 12 1/2 Couteils de fil, Huckabacks Toiles Ouvrées, Batistes françaises Gambroons, Cotons gris — AUSSI — Partie des effets d'une banqueroute, consistant principalement en Rubans. G. & H. GIBSONE. Québec, 5 mai 1845.

MARDI prochain, 6 mai, il sera vendu aux magasins de MM. CHARLES E. LEVEY & Co., & DUPUX les précises: 35 DEMI-CAISSES Thé Twankay 5 caisses do Souchoing 10 do do Congou 9 paniers Fromages 15 sacs Poivre 5 barriques Huile de lin deux fois bouillie 19 quarts do do 5 barriques do crue 50 quarts Clous coupés à patente, assortis 40 quarts Réside 50 rouleaux Cordage — Et s'ils arrivent à temps: Thé Hyson jeune Indigo Eau-de-vie de Martel Genièvre de Kuyper Pipes T. D. Vitrès de grandeurs assorties, etc., etc. A. J. MAXAM, E. & C. Québec, 30 avril 1845.

VENTE A L'ENCAN A MONTRÉAL. PAR JOHN LEEMING. VENTE IMPORTANTE ET ÉTENDUE DE NOUVELLES ET SPLENDIDES Marchandises Sèches de Fantaisie, etc. IMPORTÉES DIRECTEMENT D'EUROPE, PAR LA VOIE DE NEW-YORK, D'APRÈS LES DISPOSITIONS DU RÉCENT BILL DE DRAWBACK. LES soussignés à reçu ordre de l'ancienne et très-respectable maison de JUNG & BEHRMANN DE NEW-YORK, de vendre à l'encan, sans réserve, le contenu de QUATRE-VINGT-QUATORZE EMBALLAGES de MARCHANDISES SÈCHES DES PLUS A LA MODE, comprenant les dernières MODÈS PARISIENNES et de LONGHAMPS, en Balzamines; superbes SOIERIES, BONNETERIES, CACHEMIRE, PATRONS DE VESTE, CHALES BAREGES, ROBES, CRACATES, GANTS et MITAINES. Environ TROIS MILLE PIÈCES DE RUBANS.

DES CATALOGUES.—Seront préparés pour la vente, et pour la plus grande commodité du Commerce en général le soussigné s'est assuré l'usage des MAGNIFIQUES SALONS DE DAVID, GRANDE RUE SAINT-JACQUES, où les marchandises seront exposées et vendues. Cet assortiment précieux et splendide de Marchandises sera prêt à être inspectés VENDREDI et SAMEDI, 2 et 3 mai, et la vente aura lieu LUNDI, MARDI et MERCREDI, 5, 6 et 7 mai.

DES BILLETTS pour examiner les marchandises (aux commerçants seuls) seront donnés à ceux qui en feront la demande au soussigné. CONDITIONS DE LA VENTE TRÈS-LIBÉRALES. De plus amples détails seront donnés dans quelques jours. JOHN LEEMING. Montréal, 27 avril 1845.

Il sera vendu au magasin de M. C. STUART, VENDREDI 9 courant, à DEUX heures: 150 EMBALLAGES Thé, Hyson, Young Hyson, Souchoing et Congou 10 quarts Sucre bûlard blanc 20 do do do commun 6 tonnes Rhum de la Jamaïque 5 barriques Genièvre de Hollande 5 do Eau-de-vie de Naples 1 caisse Indigo 25 sacs Poivre 30 quarts Café rôti. Et s'ils sont reçus à temps: 10 tierces Sucre raffiné 10 do do écrasé 10 barriques Eau-de-vie de Martel 150 boîtes Raisin, etc., etc. DUPONT & Co. Québec, 2 mai 1845.

VENTE D'IMMEUBLES DE VALEUR. LES biens des héritiers Sutherland, situés en la Haute-Ville de Québec, bornés par les rues Ste-Ursule, Ste-Anne, Ste-Angele et Dauphin, comprenant trois maisons en pierre et leurs dépendances, seront vendus par ENCAN PUBLIC sur les lieux, le MERCREDI QUATORZE de MAI PROCHAIN, à MIDI. Les conditions seront connues lors de la vente. Québec, 22 mars 1845.

Vente par Licitation. ON fait savoir, qu'à la requête de Dame AGATHÉ MORIN, veuve de feu PHILIPPE BROWN de la Cité de Québec, tant en son propre nom qu'en sa qualité de Procureurice d'EUGÈNE EDMOND BROWN, un de ses enfants et de JEAN BAPTISTE THOMAS DIT BIGAQUETTE, écuyer, en sa qualité de Tuteur ad hoc, aux enfants mineurs, issus du dit mariage, autorisé à poursuivre la dite Licitation, par l'avis d'un conseil de famille, homologué le huitième jour de Mars dernier, par JEAN CASIMIR BRUNEAU, écuyer, un des Juges de Sa Majesté pour la Cour de Circuit en et pour le District de Québec, le Procès-Verbal de l'enchère et de l'adjudication préparatoire de l'immeuble ci-après désigné, appartenant à la dite Dame Veuve BROWN, et ses dits enfants, fait par Mre ENOCH GRACKEMEYER, Notaire Public, LUNDI le VINGT-QUATRIÈME jour du mois de MARS dernier, à dix heures A. M., a été déposé au Greffe des Protocoles de la Cour du Banc de la Reine, en et pour le District de Québec, et qu'il y demeurera durant six semaines, aux fins de recevoir des sur-enchères sur le dit immeuble dont la désignation est comme suit, savoir:

Un EMPLACEMENT sis et situé en la Haute-Ville de Québec, au côté sud de la rue St-Jean, ayant vingt-six pieds huit pouces de front sur la dite rue et seulement vingt-deux pieds deux pouces de large à sa profondeur, sur cinquante-deux pieds cinq pouces de profondeur dans la ligne ouest; du côté est la ligne court perpendiculaire à angle droit jusqu'à trente-sept pieds quatre pouces du front, à ce point la largeur de l'emplacment diminue et la ligne est de trois pieds huit pouces, et de ce point la ligne va en baissant vers l'ouest jusqu'à la profondeur, de manière à ne laisser que vingt-deux pieds deux pouces de large, le tout borné en front par la dite rue St-Jean, au côté ouest par la rue Ste-Angele; à la profondeur et au côté est par les propriétés de la veuve et des représentants de feu FRANCIS ADRIEN DIT ROMAIN, avec une Maison en pierre à deux étages et un hangar en bois dessus construits.

On recevra des sur-enchères sur le dit immeuble, au Bureau des dits Protocoles, jusqu'au VENDREDI le SEIZIÈME jour du mois de MAI prochain, à DIX heures A. M., auquel temps l'adjudication sera faite au dit immeuble en cash, et celui qui sera alors le plus haut et dernier enchérisseur sur icelui, sera déclaré et sera l'acquéreur et le propriétaire aux conditions expliquées au dit Procès-Verbal d'adjudication préparatoire dont on pourra prendre connaissance en s'adressant aux dits Protocoles. BURROUGHS & HUOT. Québec, 3 avril 1845. P. B. E.

**Venant d'Arriver**  
PAR LA VOIE DE  
**NEW-YORK,**  
ET A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ:  
**HORLOGES** américaines de toute description en cuivre et en bois (avec réveil-matin), de 8 jours et de 24 heures; Miroirs (Craquelés, Fous, Allumettes de Morris, Glaces de miroir, Cigares, Boîtes à allumettes, Chapeaux de Palmier.  
**EN GROS ET EN DÉTAIL.**  
E. LACROIX, E. & C.  
Rue Sault-au-Matelot.  
2 mai 1845.

**Whiskey de Molson.**  
Il vient d'être débarqué  
**100 TONNES** WHISKEY fort 1 dans 1  
—Aussi—  
12 du Rhum de Boston de Brewer, 1 dans 2.  
A vendre par **GIBB & ROSS.**  
Québec, 2 mai 1845.—1m

**Banque de Québec.**  
ON fait savoir qu'un dividende semi-annuel de Trois pour cent a été déclaré sur le Capital versé, et sera payable à la Banque dès ou après le 2 Juin prochain.  
Le livre de transfert sera clos le Jeudi 15 Mai prochain l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires se tiendra à la Banque le Lundi 2 Juin prochain, à ONZE heures, à laquelle sera assemblée un état des affaires de la Corporation sera soumis, et l'élection de directeurs pour les douze mois suivants aura lieu.  
Par ordre du Bureau,  
Québec, 25 avril 1845. **NOAH FREER, Caissier.**

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public qu'à compter du 1er Mai prochain, ils entrent en société sous les noms et raison de **ROY & DE LORME.**  
**BASILE ROY,**  
**GASPARD O. DE LORME.**  
Québec, 29 avril 1845.

**A VENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS:**  
UN assortiment de VITRES de toutes grandeurs, depuis 6 1/2 x 7 1/2, 8 1/2 x 9 1/2, 8 x 10, 10 x 12, 10 x 14, 10 x 16, 12 x 16, 12 x 18, 18 x 24, et de 30 x 40, etc., etc.  
—Aussi—  
Feuille d'or, Huile, Peintures de toutes couleurs. On ouvrira constamment à leur magasin peintures délayées de toutes sortes.  
**J. H. HARDIE & Co.,**  
Québec, 30 avril 1845. n° 30 RUE ST. JEAN.

**TAPISSERIE.**  
LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir un assortiment de TAPISSERIE, comme il n'en a jamais été offert en vente à Québec. Ils invitent les Citoyens à venir leur faire une visite pour examiner les patrons avant d'aller ailleurs.  
**J. H. HARDIE & Co.,**  
Québec, 30 avril 1845. n° 30 RUE ST. JEAN.

**THÉORIE ET PRATIQUE DE LA MÉDECINE.**  
Le soussigné commencera son cours de leçons sur le sujet ci-dessus le LUNDI 12 MAI, à QUATRE heures du soir.  
**JAMES A. SEWELL, M. D.**  
Québec, 28 avril 1845.

**Avis.**  
LES SOUSSIGNÉS étant entrés en société seront les affaires de commerce en cette ville, à compter du 1er mai prochain, sous les noms et raison de **WELCH & DAVIES.**  
**HENRY W. WELCH,**  
**W. H. A. DAVIES.**  
Rue Arctur, }  
Québec, 25 avril 1845. } 1m

**A VENDRE, A DES TERMES DE PAYEMENT FACILES.**  
LE HAUT-BIJOU, résidence de C. G. STEWART, écuyer, avec les Champs en front et en arrière, comprenant environ 14 acres de prairie, situés sur le chemin de Sainte-Foy, à un mille de distance de la porte Saint-Jean. Cette propriété sera vendue par Vente Publique le 1er JUILLET prochain, si elle n'est pas plus tôt de gré à gré. On obtiendra toutes informations requises en s'adressant à M. MACPHERSON, Notaire, rue Saint-Pierre.  
Québec, 21 avril 1845. 1-f

**A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ,**  
VITRES de qualité supérieure, 7 1/2 x 6 1/2, 8 1/2 x 7 1/2, 9 1/2 x 8 1/2, 10 x 8, 12 x 10, 14 x 12, 18 x 10, 18 x 12, 18 x 14, 20 x 14, 20 x 16, 22 x 16, 24 x 18, 26 x 20 etc.  
Vires en caisses jusqu'à 40x50,  
Meulourvires en panier,  
Huile de lin bouillie et non bouillie,  
Térébenthine,  
Blanc de plomb supérieur, Couleurs de peintre,  
Toiles à plâtre de Blackmore, Filtrés à patente,  
Fer, Acier, Enclumes, Ecrous, etc.,  
Et son assortiment accoutumé de quincailleries, Matériaux pour les entrepreneurs de bâtisses, etc., etc.  
**HENRY S. SCOTT,**  
Marché de la Haute-Ville.  
Québec, 21 avril 1845. 2f-4c

ON a besoin dans la paroisse de St-Michel, près de l'église d'un bon Maître d'École. S'adresser à Mr. N. C. FORTIER, Curé du lieu.  
St-Michel, 7 février 1845. 1f-

**MEDICAL HALL.**  
JOSEPH BOWLES annonce respectueusement qu'il a transporté son Etablissement au Magasin occupé en dernier lieu par M. CARWELL, en face de la PLACE DU MARCHÉ DE LA HAUTE-VILLE.  
Québec, 23 avril 1845.

**BLE DE LA MER NOIRE**  
A VENDRE.  
CINQ CENTS minots de Blé supérieur et très propre pour semence sont offerts en vente par l'avantage des Cultivateurs. Ce Blé a encore un autre avantage par la qualité de sa paille qui est très bonne pour l'élevage des animaux. S'adresser à l'Hôtel Blanchard, marché de la Basse-Ville de Québec.  
Québec, 23 avril 1845.

**CHAPEAUX, SURTOUTS, MARCHANDISES SÈCHES!**  
Le soussigné offre à vendre à bas prix: Chapeaux de Satin à l'épreuve de l'eau fabriqués à Paris, Surtouts légers pour l'été, Culottes, Vestes, et aussi son assortiment ordinaires de Marchandises sèches dont il a réduit de beaucoup les prix.  
**P. GINGRAS, Junr.**  
Québec, 21 avril 1845. Rue Champlain, N° 343, et Rue la Montagne, N° 11.

**Banqueroutes.**  
PROVINCE DU CANADA, EN BANQUEROUTE. DISTRICT DE QUÉBEC. Cité de Québec, le 18e jour d'avril 1845. Dans l'affaire de **JOSEPH VEZINA, banqueroutier.** Il est ordonné, sur motion de la part du dit banqueroutier, qu'une séance publique pour l'octroi d'un certificat de décharge au dit banqueroutier se tiendra au PALAIS DE JUSTICE en la dite cité de Québec, le MARDI TREIZIÈME JOUR DE MAI prochain, à ONZE HEURES avant midi.  
—Aussi—  
**J. C. BRUNEAU,**  
(Signé) Juge de Circuit et Commissaire des Banqueroutes.

AVIS est par le présent donné que les soussignés ont été nommés Syndics à la faillite d'ANTHONY ANGERS, et que ceux qui lui sont endettés sont requis de payer entre leurs mains sans délai s'ils veulent éviter d'être poursuivis.  
**ANT. S. MATTE,**  
**LOUIS CARRIÈRE.**  
Québec, 2 avril 1845.

**M. ANT. PLAMONDON,**  
PEINTRE,  
L'HONNEUR de prévenir les Messieurs du clergé, les amateurs et le public, qu'il a transporté son ATELIER dans une des chambres de l'ancien CHATEAU ST-LOUIS.  
Québec, 17 avril 1845.

**A VENDRE,**  
UN emplacement situé au faubourg St-Roch de cette ville, sur la Ferme de Lava-Cherrie, au coin formé par l'intersection des rues Dorchester et Bélaire, contenant 44 pieds de front sur la rue Bélaire et 60 pieds de profondeur sur la rue Dorchester avec une maison à deux étages dessus construite, circonstances et dépendances.  
On donnera des facilités et des titres incontestables. S'adresser à Mad. Veuve GERMAIN GIFFARD, ou à **LOUIS PANET,**  
Québec, 23 avril 1845. 9-f Notaire.

**Avis.**  
Le soussigné fait ses plus sincères remerciements à ses amis et au public en général pour l'encouragement libéral qu'il a reçu jusqu'à ce jour; il les informe qu'il aura constamment en mains un assortiment général de CUIR de toutes sortes; aussi HARNAIS, BOTTES et SOULIERS français; et Souliers de cuir du pays, PEaux de mouton et de veau, le tout aux prix les plus réduits. Des personnes se permettant d'en imposer au public, en disant qu'ils sont associés avec moi, j'avertis que je suis seul à conduire mes affaires.  
**JOSEPH CADOTTE,**  
Marché de la Basse-Ville, rue St-Pierre. 36-s  
Québec, 10 avril 1845.

ON a besoin, à la fonderie de M. TWEEDELL, de trois apprentis fondeurs. S'adresser à la fonderie, Pres-de-Ville.  
Québec, 7 avril 1845.

**PROPRIÉTÉS**  
DANS LA SEIGNEURIE DE LAUZON A LOUER.  
LE Moulin Banal de la dite Seigneurie à la Pointe-Lévi. do do St-Nicolas.  
do do do do St-Henry.  
do do do do St-Charles.  
Le Moulin à Scie et dépendances sur la Rivière Etchemin.  
Le Domaine près de la Rivière Etchemin, avec les maisons et bâtisses y attachées.  
Le Quai à la Pointe-Lévi.  
Le Quai à la Rivière Chaudière.  
Des offres rachetées pour le louage des dites propriétés séparément et respectivement, spécifiant en argent courant le montant que l'on donnera pour la jouissance de chacune d'elles jusqu'au 31 décembre 1846, seront reçues au bureau de l'Inspecteur-général du Domaine de Sa Majesté, au Château St-Louis à Québec, jusqu'au 10ème jour du mois de mai prochain à midi. Si on le désire, le Moulin à Scie d'Etchemin et le Domaine seront loués ensemble. Des offres rachetées y sont aussi reçues pour la jouissance du Moulin à Scie d'Etchemin et du Domaine jusqu'au 31 décembre prochain seulement. Tous plus amples informations s'adresser au dit bureau depuis 10 jusqu'à 4 heures.  
**F. W. PRIMROSE,**  
Québec, 17 avril 1845. 36-f. I. G. D. R.

**TAPIS DE TOILE CIRÉE** pour chambres Passages, Escaliers, etc.  
**BENJAMIN & BROTHERS,**  
Québec, 19 avril 1845.

LES SOUSSIGNÉS achètent du **SCRIP.** PELLETIER & FRECHETTE.  
Québec, 20 décembre 1845.

UNE personne de Québec qui a commandé pendant plusieurs années, en Europe et dans les Indes Occidentales, désire se charger du commandement d'un bâtiment pour aucune partie du Globe. S'adresser à ce bureau.—24 mars 1845.

**A VENDRE,**  
UN TANDEM SLEIGH double, à la mode, avec Tablier de peau d'ours, Robes, etc.; un Etalon brun, excellent trotteur, et un Jument baie; avec harnais, grelots, etc., etc., le tout complet, appartenant à un monsieur qui laisse Québec.  
**J. J. SAURIN,**  
Québec, 26 mars 1845. 41, rue Ste-Anne.

**Avis.**  
Le soussigné informe ses amis et le public en général qu'il va transporter sa boutique le premier MAI prochain, au numéro 30, rue St-Charles, et 7 rue St-Paul, près de la brasserie de M. McCullum.  
**JEAN PATRIE,**  
Québec, 23 mars 1845. Menuisier.

**A VENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS:**  
FIL à Saumon  
Fil à Harang  
Ligne à Morue  
Ligne à Cordons (Hambro Lines)  
Clos 3/4 6 1/2 14 16 20 25 28 lbs  
Peinture Blanche, Jaune, Verte et Rouge  
Peaux Mouton (Baz's)  
**PELLETIER & FRECHETTE.**  
Québec 6 novembre 1844.

**A VENDRE,**  
UNE maison et ses dépendances, situées en la Haute-Ville, rue Ste-Famille, à des conditions libérales. S'adresser à **ANT. A. PARENÉ,**  
Notaire.  
Québec, 28 mars 1845.

**A VENDRE:**  
TOILES à voile blanches, nos. 1 à 6  
Do do non blanchie 6  
Prêt  
Fil à couture, à cordage et à voile  
Fil à cordonner en caisses  
Chaudières à potasse et à sucre  
Vires en demi-boîtes, de 16 x 12 à 20 x 16  
Eau-de-vie en barriques.  
—Aussi—  
Quelques tonnes Rhum de la Jamaïque supérieur.  
**MOORE, GRAINGER & Co.**  
Québec, 26 février 1845.

**AVIS.**  
TOUTES personnes qui doivent à la masse en faillite de M. E. P. WOOLRICH, sont par le présent requis de payer sans délai, au magasin.  
Tous comptes qui n'auront pas été payés le 31 du courant, seront mis entre les mains d'un procureur pour collection.  
**CHAS. LANGEVIN,**  
Syndic.  
Québec, 19 décembre 1844.

**CHARLES GORTLEY & Co.**  
VOILIER,  
IMPORTATEURS.  
TOILE à voile et grément de vaisseaux Cordage assorti, Câbles, Lignes, Fil, etc., à vendre en gros et en détail.  
Rue St-Jacques, Basse-Ville.  
Québec, 28 mars 1845.

LES SOUSSIGNÉS offrent à vendre 75 rouleaux de la meilleure TOILE A VOILE de fil double trois fois bouillie, n° 1 à 6. **G. & H. GIBSONE.**  
Québec, 5 février 1845.

**A PRÉTER:**  
UNE SOMME D'ARGENT appartenant au fonds des Pilotes Invalides de Québec, en portions qui ne seront pas moindres de £300, et pour lesquelles on exigera des sûretés de bailleurs de fonds.  
**LINDSAY & LEMOINE,**  
Maison de la Trinité } R. M. T. Q  
Québec, 1 décembre 1844.

**Banque de Québec.**  
22 Janvier 1845.  
JUSQU'A nouvel avis il sera alloué par cette Banque trois pour cent d'intérêt sur les dépôts spéciaux.  
Par ordre,  
**NOAH FREER, CAISSIER.**

**A LOUER,**  
LA MAISON maintenant occupée par M. WOOLRICH, n° 73, rue St-Jean. On se propose, si l'on en est requis d'augmenter le magasin et le faire de 20 x 60 pieds et d'améliorer dans le nouveau tout les vitreaux et l'entrée. Il y a par derrière une cour et un hangar à deux étages qui forment partie du même établissement. S'adresser au **JUGE PANET.**  
Québec, 6 février 1845.

**A LOUER,**  
UNE MAISON située au Bourg St-Michel, de 30 pieds sur 25 pieds, à deux étages, avec HANGAR, REMISE et GLACIERE et Arbres fruitiers.  
Pour plus amples informations s'adresser à **JULIEN CHOUINARD,** écuyer, Basse-Ville, ou à **MICHEL BACQUET,** propriétaire, à St-Thomas.  
St-Thomas, 7 avril 1845.

**AGENCE A NEW-YORK**  
POUR ORNEMENTS & OBJET D'EGLISE.  
—Aussi—  
Pour marchandises de tous genres.


**EN** référant à une annonce insérée depuis quelques mois dans le *Mélanges Religieux*, publié à Montréal, le soussigné vient respectueusement solliciter l'attention du clergé du diocèse de Québec sur les facultés qu'il vient d'introduire en Amérique pour l'acquisition d'objets d'Église en général.  
Afin d'être en assortiment et en prix tous les avantages des marchés de Paris et de Lyon, il vient de recevoir plusieurs paquets fabriqués par les **HANTILLONS LES PLUS RICHES** de Chaussons, Dalmatiquins et Chanse; Draps d'or et d'argent; Satins et Soies façonnés dans toutes leurs variétés; aussi des échantillons de plus de 200 différents genres de Glants, Dentelles, Franges en or, argent, soie, coton et fil.  
Les ordres qu'on voudra bien lui remettre et accompagner des explications les plus détaillées (pour éviter la moindre erreur), seront de suite exécutés par ses fabricants et exécutés sous un délai de 60 jours au plus d'une manière à mériter l'approbation essentielle du clergé par le bon goût, la fraîcheur et surtout le prix des objets.  
Chaque ornement pourra être importé tout fait, ou au complet de l'étoffe et galons nécessaires à sa confection dans ce pays.  
On s'attachera aussi à tous genres les plus nouveaux dans l'exécution d'ordres pour Ombres, Ciboures et autres objets en métal.  
On pourra si on le préfère, s'adresser à quelque membre du clergé de New-York, pour faire un choix d'ornements d'après les échantillons en-dessus, ou remettre au soussigné des directions qu'il suivra toujours avec la plus grande attention.  
**J. C. ROBILLARD,**  
Marchand commissionnaire,  
N° 32, Beaver Street, New-York.  
New-York, 15 juillet 1844. 1-f

**MEDICINES D'ALLESBASI.**  
Ces médecines ayant été bien éprouvées et étant devenues éminemment populaires aux États-Unis, le propriétaire les offre maintenant au PUBLIC CANADIEN avec une entière confiance, et demande seulement qu'on en fasse l'essai. Chaque agent est muni de pamphlets pour distribution générale, et contenant les certificats donnés par des personnes très respectables de quelques unes des cures qu'elles ont opérées, ainsi que d'une jolie caisse contenant:  
«LONGUENT NOIR, (OU D'ALLESBASI),»  
Remède très-efficace pour différentes sortes de Maux, Bâillures, etc.; et il fait d'apparition l'inflammation et soulage le docteur immédiatement (voir les pamphlets).  
«LES PILULES DE SAINTE D'ALLESBASI,»  
Très-excellent purgatif pour le bilé et la dyspepsie; doux, mais efficace dans son opération, et qui laisse l'estomac dans un état de santé. (Voir les pamphlets).  
«GOUTTES D'ALLESBASI POUR LE MAL DE DENTS,»  
Remède prompt et sans danger pour le mal de dents ordinaire; et  
«EMPLÂTRE DU PAUVRE» D'ALLESBASI, (Extraits de Certificats)  
Le Dr. Samuel Morrill, de Concord, N. H., écrit qu'il est convaincu que le Baume Pulmonaire Végétal est une médecine précieuse, ayant été employé avec un succès complet dans des cas qui avaient auparavant résisté aux ordonnances les plus approuvées.  
Le Dr. Truman Abell, Lumbster, N. H., écrit qu'il est recommandé avec confiance l'usage dans toutes les maladies de poitrine, comme étant égal, sinon supérieur à toute autre médecine qu'il connaisse.  
Le Dr. Amory Hunting, de Franklin, Mass., écrit qu'après avoir prescrit les remèdes ordinaires sans procurer de soulagement, il a trouvé que le Baume Pulmonaire Végétal avait eu l'effet désiré, et qu'il le recommande comme une médecine sûre, convenable et efficace.

**Life Pills et Phénix Bitters de MOFFAT.**  
TANDIS que presque tous les médicaments populaires du jour ont dégénéré en quinine, et par suite, ont perdu leur vertu, les **MEDICINES DE VIE** du Docteur MOFFAT ont continué à devenir de plus en plus favorables. Ces Médicines sont composées de substances végétales choisies et puissantes et ont eu le succès le plus signalé dans les cas de dyspepsie, de dérangement du foie, de Pestomac et des intestins, de lumbago et de palpitation du cœur. Voici un des nombreux témoignages de leurs bons effets:  
Graham Township, Jefferson Co., Ia.  
Mr. MOFFAT:  
Monsieur, —C'est avec un plaisir et une reconnaissance sincère que je vous informe du grand bien que j'ai retiré de vos Médicines de Vie. Depuis quatorze ans j'étais affligé de coliques, de palpitation du cœur et d'étourdissements, et pendant ce temps j'm'étais adressé à beaucoup de médecins renommés; mais mes maladies n'ont fait qu'empirer pendant que je suivais leurs prescriptions. D'après le conseil de votre agent ici, M. A. B. Wood, j'ai essayé de vos *Life Pills* de Vie et du *Phénix*, et quelque merveilleux que cela puisse paraître, en deux semaines j'ai été rendu à une santé parfaite.  
Je suis, Monsieur, avec une reconnaissance sincère, votre obéissant serviteur,  
(Signé) **BRITAN SWEET.**  
Les *LIFE PILLS* se vendent en boîtes de 1s. 3d., de 2s. 6d. et de 5s. chaque; et le *PHENIX BITTERS* en bouteilles de 5s. et de 10s. chaque.  
Seul Agent pour Québec,  
**JOHN MUSSON.**  
Au haut de la côte de la Basse-Ville.  
Québec, 26 janvier 1844.

Le Dr. Thomas Brown, de Concord, N. H., écrit qu'à sa connaissance, il n'a jamais trompé l'attente raisonnable de ceux qui en ont fait usage.  
Le public est particulièrement mis en garde contre les nombreux Contrefaçons ou Imitations qui ont en partie ou en entier usurpé le nom de l'article véritable.  
Soyez assurés qu'il n'est pas véritable à moins qu'on ne trouve l'une ou les deux signatures écrites de **SAMPSON REED** ou **WILLIAM JOHN CUTLER**, apposées à un certain jeune sur une Enveloppe bleue. Tous les certificats de Décembre 1839, et à compter de cette époque, portent la signature de **JOHN CUTLER** Près & par **REED, WING & CUTLER** (ex-levant **LOW & REED**) droguistes en gros, 54 Chatham Street, Boston, et à vendre par les Droguistes, Apothicaires et Marchands de la Campagne généralement. Prix 50 cents.  
Agent unique pour l'article ci-dessus à Québec.  
**JOHN MUSSON,**  
Chimiste et Droguiste, Haut de la Côte de la Haute-Ville.  
Québec, 29 avril 1844. p-24

**UNIVERSITE DU COLLEGE M'GILL.**  
FACULTÉ DE MÉDECINE  
LES COURS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE de cette Université commenceront le premier Lundi de Novembre et continueront jusqu'à la dernière semaine d'Avril, formant une Session de Six mois.  
*Théorie et Pratique de la Médecine, A. F. HOLMES, D. M., 3h. P. M.,*  
*Principes et Pratique de la Chirurgie, G. W. CAMPBELL, D. M., 11h. A. M.,*  
*Chimie et Pharmacie, A. HALL, D. M., 7h. P. M.,*  
*Accouchements et Maladies des Femmes et des Enfants, M. McCULLOCK, D. M., 9h. A. M.,*  
*Anatomie et Physologie, O. T. BRUNEAU, D. M., 3h. P. M.,*  
*Matière Médicale et Thérapeutique, avec l'histoire de Médecine, S. C. SWELL, D. M., 10h. A. M.,*  
*Anatomie Pratique sous la direction d'ALEXANDER LONG, D. M.*  
Hôpital Général de Montréal: h. ure de visite, midi, Cours de Clinique, à l'Hôpital, fait pendant la session par les Docteurs CRAWFORD, CAMPBELL et SEWELL. Les élèves de la classe des Accouchements (sur qui il sera assés avancés) et de ceux des occasions d'assister à des cas à l'Hôpital de la Maternité de l'Université.  
La Bibliothèque de la Faculté de Médecine, contenant près de 800 volumes, est ouverte aux élèves qui n'ont rien à payer pour l'usage des livres.  
N. B. Les Bulettes de cette Ecole (les cours étant de six mois) sont reçus aux Ecoles Européennes comme équivalents à leurs, Les Bulettes des Ecoles des États-Unis où les cours durent, au moins, six semaines, sont adms comme équivalents à ceux du Collège M'Gill comme un titre à être examiné pour le Degré, pourvu qu'on suive un seul cours à cette Université.  
**A. F. HOLMES, D. M. et P.,**  
Secrétaire de la Faculté de Médecine  
Montréal, 30 août 1844. p-3

**JAYNE'S**  
  
**HAIR TONIC**  
**TONIQUE DE JAYNE**  
POUR LA CONSERVATION, L'EMBELLISSEMENT, LA CROISSANCE ET LA RÉNOVATION DES CHEVEUX.  
CE TONIQUE a produit de belles CHEVEUX-RES NOUVELLES sur les têtes de certaines personnes qui étaient chauves depuis des années. Il retient aussi la tête, guérit divers maux de la tête, et empêche les cheveux de tomber ou de blanchir prématurément. Préparé seulement par le Dr. D. JAYNE, n° 20, South 3rd Street, Philadelphie.

**AMERICAN HAIR DYE.**  
WARRANTED TO GIVE the hair its natural color, and to prevent it from falling out. Prepared only by Dr. D. Jayne, n° 20, South 3rd Street, Philadelphia. Price 50 cents.

**TEINTURE AMERICAINE POUR LES CHEVEUX.**  
GARANTIE, si elle est strictement appliquée suivant les directions, changer les cheveux de toute autre couleur en un beau châtain ou un noir de jais parfait, sans tacher la peau ni l'irriter comme font d'autres teintures.  
Préparé seulement par le Dr. D. JAYNE, 20, South 3rd Street, Philadelphie.  
Aussi, L'EXPECTORANT de JAYNE, Son PRESERVATIF DE LA VIE, Son VERMIFUGE TONIQUE, Son BAUME CARMIA TI, Et ses PILULES SANATIVES, A vendre chez

**J. J. SIMS,**  
Apothicaire et Droguiste, Marché de la Haute-Ville  
13 janvier 1845. Seul Agent pour Québec

**Life Pills et Phénix Bitters de MOFFAT.**  
TANDIS que presque tous les médicaments populaires du jour ont dégénéré en quinine, et par suite, ont perdu leur vertu, les **MEDICINES DE VIE** du Docteur MOFFAT ont continué à devenir de plus en plus favorables. Ces Médicines sont composées de substances végétales choisies et puissantes et ont eu le succès le plus signalé dans les cas de dyspepsie, de dérangement du foie, de Pestomac et des intestins, de lumbago et de palpitation du cœur. Voici un des nombreux témoignages de leurs bons effets:  
Graham Township, Jefferson Co., Ia.  
Mr. MOFFAT:  
Monsieur, —C'est avec un plaisir et une reconnaissance sincère que je vous informe du grand bien que j'ai retiré de vos Médicines de Vie. Depuis quatorze ans j'étais affligé de coliques, de palpitation du cœur et d'étourdissements, et pendant ce temps j'm'étais adressé à beaucoup de médecins renommés; mais mes maladies n'ont fait qu'empirer pendant que je suivais leurs prescriptions. D'après le conseil de votre agent ici, M. A. B. Wood, j'ai essayé de vos *Life Pills* de Vie et du *Phénix*, et quelque merveilleux que cela puisse paraître, en deux semaines j'ai été rendu à une santé parfaite.  
Je suis, Monsieur, avec une reconnaissance sincère, votre obéissant serviteur,  
(Signé) **BRITAN SWEET.**  
Les *LIFE PILLS* se vendent en boîtes de 1s. 3d., de 2s. 6d. et de 5s. chaque; et le *PHENIX BITTERS* en bouteilles de 5s. et de 10s. chaque.  
Seul Agent pour Québec,  
**JOHN MUSSON.**  
Au haut de la côte de la Basse-Ville.  
Québec, 26 janvier 1844.

**A DRESSES D'AFFAIRES.**  
On annonce dans la liste qui suit moyennant 7s. 6d. pour l'année. On n'a pas droit à plus de trois lignes pour ce prix.  
**DIVERSES BRANCHES.**

**J. B. CORRIVEAU,** Chapellerie de Québec, N° 9, rue Baude, Chapreaux de Paris, de Londres, de New-York et du Pays, etc. à des prix très-réduits.—Point de second prix.

**REGISTE BOUCHARD,** Meublier, No. 19, Rue Aiguillon Faubourg Saint-Jean.

**PENSION PRIVEE,** dans une position agréable et centrale, près du Palais de Justice n° 3, rue St-Vincent, Montréal.

**JOS. PETITCLERC,** notaire, rue St-Jean, n° 6, Haute-Ville.

**J. PHILLIPS,** Architecte et Entrepreneur, rue des Grands Carreaux, N° 1.

**OLIVIER LIONNAIS,** fabricant de violons et réparateur d'instruments de musique, rue des Prêtres No. 31, St-Roch.

**P. WHITHAM,** faiseur d'instruments de Chirurgie et Coutelier, No. 36, rue Ste-Anne, vis-à-vis l'Eglise Rossaire, Haute-Ville, Québec.

**LE** docteur **ROY** a établi son bureau au numéro 23, rue du Palais.—12 janvier 1845.

**O. GIROUX,** dentiste, à l'encoignure des rues Couillard et St-Flavien, vis-à-vis le coin du Couillard-Haute-Ville.

**F. M. DEROME,** avocat, rue Baude, n° 29, Haute-Ville, vis-à-vis le Chien-d'Or.

**Z. PERRAULT,** Avocat, a transporté son bureau au no. 8, rue Desjardins, près de la Cour.

**F. X. PICHETTE,** atelier de Carrossier, Voiturier, Forgeron, Peintre, et Sellier, Rue d'Aiguillon No. 17 à côté de l'Église des Orphelins.

**VICTOR HAMEL** a transporté sa demeure du no. 14, rue St-George, Remparts, au n° 10 de la même rue.

**FARINE** de GRAINE de LIN, faubourg St-Jean Rue St-Olivier à l'Église du Lion

**BAYLIE,** Doreur etc., rue St-Stanislas vis-à-vis M. M. Mahon, vètre, près de la chapelle.

**P. DORION** a transporté son magasin de La Montagne.

**LE** Docteur **Fremont** a transporté son domicile à la Haute-Ville, rue Ste-Ursule, No. 10.

**PIERRE ALLARD,** faiseur de biscuit, rue du R. faubourg St-Roch a constamment en main toutes sortes de biscuits. Briques des Trois-Rivières à vendre.

**J. B. AUDETTE & FILS,** Cuir Anglais Français, Américain et Canadien, Tabac en torquettes, Cigares, savon, &c. &c. Basse-Ville, rue St-Pierre.

**Z. CHARTRE,** Ferblantier, Faubourg St-Jean, Rue St-Jean, n° 5.

**J. L. AUDETTE,** Marchand de cuir étranger, No. 12, Rue St-Pierre Basse-Ville.

**HOTEL** DE PAYNE, près du Château et de la Place d'Armes.

**JOHN SHAW & Co.,** Importeurs et Détaillieurs de Quincaillerie, Rue St-Jean, Haute-Ville No. 91, et Calé-des-Sac, Basse-Ville.

**I. C. HART,** Marchand, Quai National.

**J. J. SAURIN,** Carrossier, rue St-Jean, Ste-Anne, vis-à-vis de l'Église Anglaise.

**JOHN GRACE** Confiseur et Pâtissier, Rue St-Jean.

**A DOLPHUS M. HART,** avocat, No. 8, Rue St-Vincent, Montréal.

**EPICIERS, BOISSONS &c.**

**JOHN FISHER,** Epicier, N° 6, rue Notre-Dame, Basse-Ville.

**CHAS. POSTON,** Epicier et Marchand de Charbon, coin des rues St-Pierre, St-Paul et Sault-au-Matelot.

**A. LENFESTY,** Epicier, No. 17, rue St-Pierre, Basse-Ville.

**W. M. LECHEMINANT,** Epicier, No. 4, Rue La Fabrique.

**TAILLEURS, HARDES &c.**

**JOHN TEED,** Maître Tailleur, 2d magasin en dehors de Porte de la Basse-Ville N° 15.

**CORDONNIERS &c.**

**J. M. WHITE,** Cordonnier, No. 16, Rue Baude, Haute-Ville, Québec.

**MEUBLIERS &c.**

**THOS. LARIVIERE,** Meublier, et faiseur de chaises, Rue Desfossez, près de l'École de St-nt-Roch.

**J. O. VALLIERES,** Meublier, No. 222 Rue St-Vallier, près de la Porte du Palais

**GEORGE BIGAOUTTE,** Meublier, Faubourg St-Vallier, Rue St-Vallier, No. 22 et 23

**W. M. DRUM,** Meublier, rue St-Paul, No. 35, faisant face au Marché St-Paul.

**PEINTRES &c.**

**M'DONALD,** No. 12, Rue St-Louis, Peintre d'Enseignes et Ornements &c.

**R. C. TODD,** peintre d'enseigne, etc. No. 6, rue Couillard.